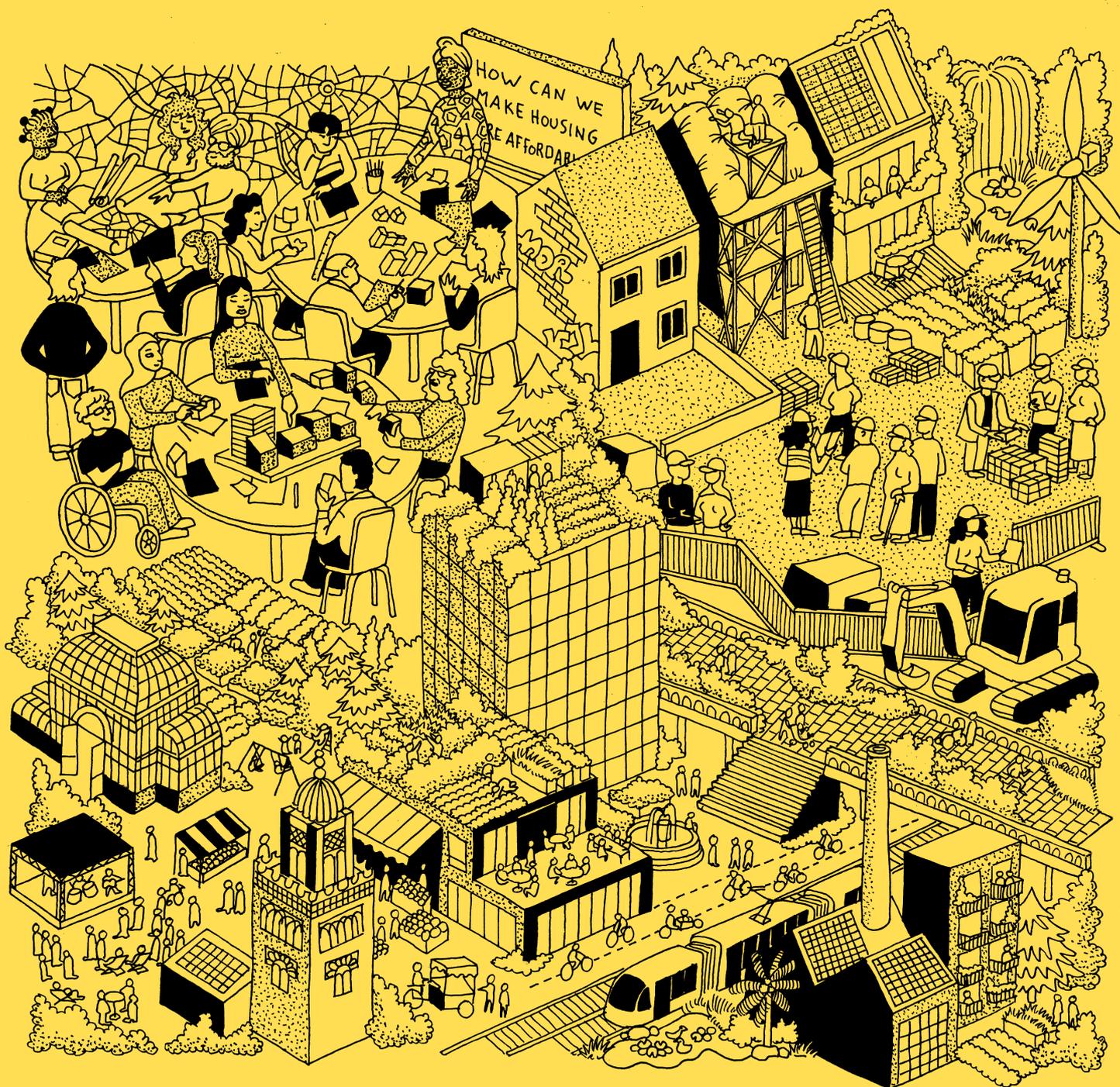


Six façons de démocratiser l'urbanisme



Pour des villes prospères
et saines

13 février 2024

James MacDonald-Nelson, Claudia Chwalisz,
Ieva Česnulaitytė, & Lucy Reid
Traduction française par Rosanna Puyol

DemocracyNext

À propos de DemocracyNext

Nous croyons en un futur plus juste, plus joyeux et collaboratif, dans lequel chacun-e a véritablement le pouvoir de transformer sa société. Nous œuvrons à changer qui a le pouvoir et comment sont prises les décisions dans les gouvernements et institutions du quotidien que sont les lieux de travail, les écoles et les musées.

DemocracyNext est un institut à but non lucratif et non-partisan de recherche et d'action. Nous sommes un hub de savoir international relatif à la démocratie délibérative, nous créons les outils et ressources permettant de bâtir ce champ et expérimentons des approches de gouvernance innovantes. Nous offrons des conseils quant à la conception et la mise en œuvre de nouvelles institutions, processus et espaces démocratiques, parmi lesquels les Assemblées citoyennes.

Nous voulons que les gens soient plus nombreux à percevoir le potentiel démocratique du tirage au sort (la sélection des décideur-se-s par sortition), de la participation et de la délibération comme moyens pour renforcer la confiance, réduire les polarisations et améliorer les prises de décision. Nous croyons que ces principes nous permettent d'exister tout en complexité, de canaliser notre sagesse collective et de trouver des terrains communs.

www.demnext.org

Comment citer cet article?

James MacDonald-Nelson, Claudia Chwalisz, Ieva Cesnulaityte et Lucy Reid, « Six façons de démocratiser l'urbanisme : pour des villes prospères et saines », DemocracyNext (2024).

À propos des co-auteurices

James MacDonald-Nelson est le chef de projet en conception et planification urbaine de DemocracyNext. Designer diplômé en architecture du paysage, en urbanisme et études de développement international, James s'est formé et a travaillé durant 10 ans dans le domaine des pratiques de l'espace, à Toronto et à Berlin, menant principalement des projets d'aménagements commerciaux et résidentiels de grande échelle. Il a une grande connaissance des méthodes de transformation de l'environnement construit et des façons dont sont prises les décisions relatives à nos villes, souvent en excluant les citoyen-ne-s de ces processus.

Claudia Chwalisz est la fondatrice et présidente de DemocracyNext, elle co-dirige le Pop-up Lab dédié aux améliorations technologiques des Assemblées citoyennes, une initiative conjointe de DemocracyNext et du Centre MIT pour la Communication constructive. Elle a auparavant mis en place et mené le travail de l'OCDE sur la Participation citoyenne innovante, constituant une base de données d'environ 600 exemples d'Assemblées citoyennes, établissant des normes de mise en œuvre et méthodologies d'institutionnalisation. Co-auteurice du rapport majeur de l'OCDE Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques, la vague délibérative avec Ieva Cesnulaityte, elle a mené le développement des Principes de bonnes pratiques en matière de processus délibératifs de l'OCDE. Elle a supervisé l'élaboration des Lignes directrices de l'OCDE pour l'évaluation des processus délibératifs (2021) et a rédigé le document de l'OCDE Huit façons d'institutionnaliser la démocratie délibérative (2021). Claudia a participé à la conception des premières Assemblées citoyennes permanentes du monde à Ostbelgien, à Paris et à Bruxelles. Elle est experte au sein de Design & Democracy recherche collaborative, membre du Conseil consultatif international The Data Tank, et Obama Leader 2023.

Ieva Cesnulaityte est la responsable fondatrice du département de la recherche et de la formation à DemocracyNext. Précédemment analyste politique à l'OCDE et collaboratrice de Claudia Chwalisz quant à la participation citoyenne innovante, elle est née et a grandi en Lituanie. L'intérêt de Ieva pour l'innovation démocratique s'est développé tandis qu'elle travaillait au bureau du Premier ministre lituanien, au sein duquel elle a dirigé la participation de la Lituanie à l'initiative de Partenariat pour un gouvernement ouvert, ainsi que développé, piloté et mis en œuvre la méthodologie et la pratique des consultations publiques à travers les institutions gouvernementales. Elle est parmi les résident-e-s Europe's Futures de l'Institut des sciences humaines (Institute for Human Sciences, IWM) et de la fondation ERSTE.

Lucy Reid est la directrice des opérations de DemocracyNext. Elle a travaillé précédemment 16 ans pour le National Trust, la plus grande organisation à but non lucratif de conservation d'Europe, d'abord en tant que directrice générale puis en tant que directrice adjointe des opérations dans les Midlands et dans l'Est de l'Angleterre. Lucy était co-responsable régionale quant à toutes les questions d'inclusion et pour le programme urbain de la région. Elle a mené la création de la première stratégie urbaine holistique du National Trust à Birmingham, qui incluait des partenariats avec les organisations de la communauté et les organisations artistiques, les autorités locales, des organisations nationales et internationales de conservation du patrimoine, pour la réalisation d'une série de travaux créatifs in situ relatifs à la fierté civique.

Table des Matières

Table des Matières	3
Remerciements	4
Résumé	7
Guide de Lecture: Définitions importantes	9
1. Introduction: Pourquoi et comment avons-nous élaboré ces propositions?	12
1.1. Les raisons d'être de ces propositions	13
1.2. Réunir un groupe travail internationale	14
1.3. Développer les propositions	16
2. Identifier les défis...et ce qui doit changer.	18
2.1. Quels sont les problèmes auxquels les villes sont confrontées?	19
2.2. La façon dont nous prenons des décisions doit changer	20
3. Six façons de démocratiser l'urbanisme...avec trois types d'Assemblées citoyennes.	21
3.1. Introduction	22
3.2. L'importance d'un engagement plus <i>large</i> et plus <i>profond</i>	23
3.3. Un écosystème de planification démocratique	24
3.4. Trois types d'Assemblées citoyennes	27
3.5. Le lien avec les processus décisionnaires	36
4. Pourquoi des Assemblées citoyennes? Qui en bénéficie?	38
4.1. Les bénéfices des Assemblées citoyennes	39
4.2. Les bénéfices pour les villes	40
4.3. Les Assemblées citoyennes en tant que partie de l'engagement publique	41
4.4. Documentation étendue quant à l'usage des Assemblées citoyennes pour répondre aux questions d'urbanisme	42

5. Où commencer?	49
5.1. Six points de départ possibles	50
5.2. Ces scénarios peuvent-ils être mis en œuvre partout?	63
5.3. Importantes considérations pour tous les scénarios	63
6. Évaluer l'impact.	67
6.1. Quel est le seuil minimum pour une délibération de bonne qualité?	68
6.2. Comment savoir si les transformations systématiques que nous suggérons portent leurs fruits	71
7. Des considérations pratiques pour commencer.	72
7.1. Cultiver l'adhésion politique et administrative	73
7.2. Développer les compétences	73
7.3. Considérations budgétaires	73
7.4. Cultiver des villes prospères, saines et citoyennes	74
8. Appendice - Des processus participatifs et délibératifs qui nous inspirent	76

Remerciements

DemocracyNext souhaite remercier les innombrables personnes qui ont donné de leur temps et énergie à l'élaboration de cette proposition. Merci aux membres du groupe de travail International Task Force qui ont apporté leurs riches expertises et expériences au développement de ce travail, à la fois en ligne et lors de notre réunion à La Haye, aux Pays-Bas.

Les idées ici proposées ont été développées à La Haye, aux Pays-Bas, lors d'une réunion du groupe de travail DemocracyNext International Task Force on Democratising City Planning, et de collègues de DemocracyNext (10 - 13 septembre 2023):

[Ifeoma Ebo](#)

[Daniel Fusca](#)

[Johan Galster](#)

[Gabriella Gomez-Mont](#)

[Gustav Kjær Vad Nielsen](#)

[Diego Luna Quintanilla](#)

[Elisa De Los Reyes García López](#)

[Felipe Rey Salamanca](#)

[Flora Samuel](#)

[Trivik Verma](#)

[Jane Weru](#)

La conception préliminaire a également été développée grâce aux deux précédentes réunions en ligne avec d'autres membres de DemocracyNext International Task Force :

[Jan Boelen](#)

[Zahra Ebrahim](#)

[Francis Fukuyama](#)

[Jennifer Keesmaat](#)

[Jesse Shapins](#)

Merci à nos mécènes pour leur soutien à ce travail: The National Endowment for Democracy, Open Society Foundations et la Rockefeller Foundation.



Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des acteur·ice·s de plus de 20 pays différents qui ont contribué à la rédaction de ce travail en apportant leurs retours verbal et écrit :

- David Núñez Amórtegui
- Rudi Borrman
- Sofía Castillo
- Silvia Cervellini
- Livia del Conte
- Paul Costello
- Mark Cridge
- Marcin Dąbrowski
- Hans-Liudger Dienel
- Tarsi Dunlop
- Maé Durant Vidal
- Eva Sow Ebion
- David Farnsworth
- Husna Fildzah
- Joan Font
- Olivia Flynn
- Frederik Nagel Fryland
- Mariana Gonzalez
- Astrid Vilhelm Hansen
- Pedro Homem de Gouveia
- Johanna Hoffman
- Lee-Sean Huang
- Christian Lundhøj Jensen
- Daianna Karaian
- Maria Katticaran
- Scott Lappan-Newton
- Gerard Lilo
- Tom Lord
- Rebekah McCabe
- Arantxa Mendiharat
- Markus Miessen
- Caroline Newton
- Humphrey Obuobi
- Tolullah Oni
- Marko Peterson
- Anna Paola Quaglia
- Kyle Redman
- Alex Renirie
- Susan Ritchie
- Savaş Zafer Şahin
- Ronith Schalast
- Lea Scheurer
- Hannah Shields
- Geertje Slingerland
- Graham Smith
- Lior Steinberg
- David Stoker
- Nikolaj Sveistrup
- Deborah Tien
- Liubov Tupikina
- Beatričė Umbrasaitė
- Anne Rask Vendelbjerg
- Miguel Vazquez
- Iain Walker

Nous aimerions remercier [Adèle Vivet](#) pour les magnifiques illustrations et [Mona Ebdrup](#) pour le schéma conceptuel dessiné à la section 3.3. icônes trouvées dans les diagrammes d'assemblage réalisés par Freepik, juicy_fish, Uniconlabs, surang, lcongeek26 - from www.flaticon.com

Résumé

Le futur des villes que nous habitons et où nous vivons au quotidien nous importe à tou-te-s de façons tout à fait palpables. Ce futur est aussi collectif. Nous partageons les espaces que nous appelons foyers avec de nombreux êtres. Il n'est pas aisé de trouver un équilibre entre la diversité des besoins et les préférences individuelles, la recherche d'une justice social et environnementale, l'épanouissement d'une planète vivante, la durabilité et la résilience, la santé et le bien-être des communautés, et un désir de beauté, de joie et de sentiment d'appartenance. Beaucoup de ces éléments sont liés à, ainsi que directement et profondément impactés par, l'urbanisme et aux nombreuses autres décisions que nous prenons quant à notre environnement construit.

Qui prend ces décisions et comment importent énormément. Nous considérons que le « qui » et le « comment » des prises de décisions en urbanisme doivent changer. Afin de vivre dans des villes prospères et saines, nous proposons six façons d'instiguer des changements systémiques permettant de démocratiser la gouvernance des décisions d'urbanisme grâce à des Assemblées citoyennes.

Selon le point de départ actuel d'une ville, au moins une, sinon plusieurs, de ces options peut être perçue comme « entrée » initiale pour entamer des changements systémiques dans les prises de décision d'urbanisme. Les six méthodes sont détaillées au chapitre 5, présentées sous forme de scénarios :

1. Si vous êtes une ville ou une région sur le point d'initier un important projet d'infrastructure urbaine, envisagez de créer une assemblée citoyenne ad hoc afin de définir des objectifs de projet et de conception mieux alignés avec les désirs et besoins de la communauté.
2. Si vous êtes un-e promoteur-ice au début d'un important projet d'aménagement urbain, envisagez de créer une assemblée citoyenne ad hoc afin d'élaborer des stratégies de conception de meilleure qualité, soutenues par la communauté et une programmation de site qui en conséquence permettra de créer des lieux où les individus peuvent vivre ensemble et s'épanouir.
3. Si vous êtes une ville qui s'apprête à entamer son prochain plan à long terme, une politique urbaine importante ou un plan financier, envisagez de le faire avec une assemblée citoyenne ad hoc afin de développer une vision pour la ville dessinée par les citoyen-nes, un budget pluriannuel ou bien une planification alignée avec et reflétant les besoins, valeurs et désirs des résident-es de la ville.
4. Si vous êtes une ville, ou une région, insatisfaite du statu quo de la consultation publique légalement exigée, engagez-vous à améliorer la qualité de la participation publique obligatoire en la remplaçant par une assemblée citoyenne ad hoc dédiée à un projet d'aménagement urbain important.

5. Si vous êtes membre ou dirigeant·e d'un conseil de communauté ou d'une association de quartier et souhaitez accroître la représentativité de la communauté, envisagez de modifier les modalités de sélection pour devenir membre du conseil ou de l'association en ayant recours au tirage au sort dans le choix de nouveaux membre / OU si vous êtes une municipalité ou une organisation de la société civile dans une ville où les conseils de communauté et associations de quartier n'existent pas, envisagez de créer de nouvelles assemblées de communauté par tirage au sort pour représenter chaque secteur, circonscription, arrondissement, quartier (selon la taille/configuration de la ville).

6. Si vous êtes une ville déjà familière des Assemblées citoyennes, de leur fonctionnement et de leurs avantages, mais que vous souhaitez en mettre en place afin de relever les défis à l'échelle de la ville de façon permanente, envisagez l'organisation d'une assemblée citoyenne à l'échelle de la ville qui se réunit régulièrement afin d'adresser les défis constants et systémiques de la ville en élaborant des recommandations pour définir les politiques urbaines déterminantes, la vision au long terme pour la ville, des amendements à cette vision et des projets d'aménagement majeur

Il y a au cœur de ces scénarios trois types d'Assemblées citoyennes avec une rotation de membres sélectionnés par tirage au sort à échelle de la ville, de la communauté et ad hoc. Ces assemblées représentatives et délibératives sont imaginées pour être au centre d'un écosystème participatif bien plus grand qui comprend des enquêtes en ligne, la collecte de données participatives et leur cartographie, la science citoyenne, des initiatives de communauté telles que la création de lieux, des dialogues publics et des ateliers de conception.

Nous avons envisagé les Assemblées citoyennes de façon holistique : comme partie intégrante des processus de prise de décision d'une ville. Cela implique qu'elles devraient être en lien direct avec l'autorité publique compétente et les autres acteur·ice·s majeur·e·s, dont les managers, urbanistes, promoteur·ice·s, investisseur·se·s, groupes de la société civile, architectes et chercheur·se·s.

Nous avons également commencé à explorer l'intersection entre l'infrastructure de gouvernance systémique et l'infrastructure spatiale nécessaire à ces changements au sein de la culture démocratique existante, de façon durable et efficace.

Enfin, nous suggérons des manières pratiques d'initier la mise en œuvre de ces idées selon le contexte, prenant en compte la taille de la ville, ses institutions et processus déjà en place, ainsi que ses ressources disponibles.

Guide de Lecture: Définitions importantes

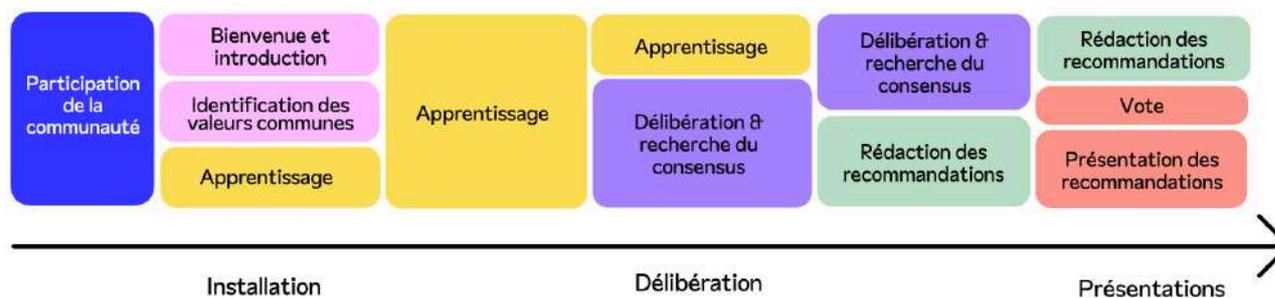
Les termes **Assemblée Citoyenne**, **tirage au sort**, **délibération** et **citoyen·ne** apparaissent beaucoup dans cette proposition et sont déterminants pour sa compréhension.

Assemblée Citoyenne

Une assemblée citoyenne est un groupe de personnes sélectionnées par tirage au sort afin de représenter largement une communauté. Elles sont réunies dans le but d'élaborer des recommandations partagées et consensuelles à destination des décideur·se·s au moyen de délibérations. Les Assemblées citoyennes sont parfois appelées jurys, panels ou conseils de citoyen·ne·s selon leur taille et le pays où elles se tiennent. .

Deux ingrédients déterminants de l'assemblée citoyenne la différencient d'autres formes de participation et la rendent efficace et légitime : le tirage au sort et la délibération.

Pour plus de détails sur les éléments pratiques et techniques nécessaires à l'organisation d'une assemblée citoyenne (dont le nombre de personnes à inviter et à sélectionner, le budget à prévoir et autres points majeurs), se référer à notre [Guide pour assembler une assemblée ici](#).



Un exemple de fonctionnement typique d'une l'assemblée.

Le tirage au sort

Le tirage au sort désigne un processus de sélection par sortition en deux étapes qui réunit un échantillon largement représentatif de la société. Le processus se déroule en deux étapes.

La première étape consiste en l'envoi d'un grand nombre d'invitations (souvent entre 10 et 30 000) au hasard, par l'autorité ou organisation, aux habitant·e·s d'une ville ou membres d'une communauté en particulier. L'invitation explique pourquoi l'assemblée est réunie, la question à traiter, le déroulé, comment les membres seront rémunérés pour leur temps et quelles ressources sont disponibles afin de réduire les obstacles à la participation (aide aux soins des personnes âgées, garde des enfants, traduction au cours des délibérations etc) et ce qui se produira à l'issue des recommandations.

Le second tirage se fait parmi tou·te·s ceux qui répondent positivement à cette première invitation, cette fois selon un processus de stratification afin d'assurer que le groupe final représente largement la diversité de la communauté en termes de genre, d'âge, de géographie et de différence socio-économique ou bien d'autres critères pertinents selon la question.

Étape 01



Invitation envoyée (Par la poste, par e-mail, au téléphone) au hasard à un échantillon de la population (2000 - 30 000)



Læ destinataire peut se porter volontaire pour participer au tirage

Étape 02



Deuxième sélection par tirage au sort parmi les volontaires
Strates basées sur : le genre, l'âge, le lieu, des critères socio-économiques

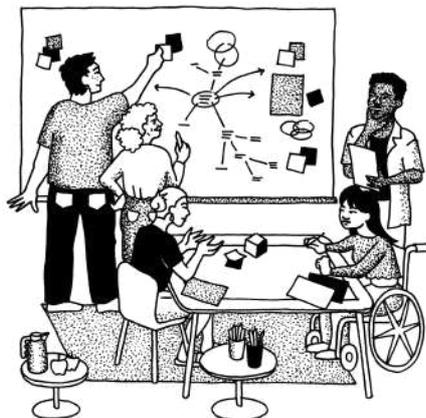


Groupe final
Largement représentatif de la communauté concernée (ville, État, pays etc)

Le principe du tirage au sort signifie que chacun·e a les mêmes chances de représenter sa communauté en tant que membre de l'assemblée, et réciproquement d'être représenté·e. C'est un procédé juste pour composer le petit groupe qui sera impliqué dans la formulation d'une décision collective. Nous ne pouvons pas toujours tou·te·s prendre part à toutes les décisions, il y a donc besoin de mécanismes permettant de choisir un sous-groupe qui se plongera intensément dans une question. La rotation signifie que la responsabilité et le privilège de devenir membre de l'assemblée sont partagés à travers le temps. Cela admet que chacun·e est digne et capable de participer à la formulation des décisions qui affectent sa vie. Rassembler une multiplicité de perspectives est aussi un élément clé pour l'émergence d'une intelligence collective.

La délibération

La délibération désigne l'évaluation des documents et la prise d'une décision commune sur cette base. La délibération installe les conditions permettant de considérer la complexité d'une question et de trouver un terrain d'entente quant à la façon de l'aborder. Elle peut aider à déverrouiller l'action là où les décideur·se·s sont bloqué·e·s ou confronté·e·s à la résistance d'une petite fraction de la communauté. Lors d'une assemblée citoyenne, les membres passent beaucoup de temps à écouter, à apprendre et à collaborer dans le cadre de délibérations organisées afin de se mettre d'accord (souvent à 70-80%) et d'énoncer les recommandations collectives à l'intention des politiques, des décideur·se·s et de la communauté.



Citoyen·ne

Nous utilisons le mot « citoyen·ne » en toute conscience. Nous entendons le terme au sens le plus large : une personne vivant dans un lieu donné, soit dans un village, une ville, une région, un État ou un pays selon le contexte, plutôt qu'au sens strict de personne « légalement considérée comme ressortissante d'un État ». Dans ce document, nous utilisons indifféremment « citoyen·ne » et « personne ». Nous comprenons la citoyenneté comme une pratique active.



Plus d'informations

Des détails spécifiques quant à comment atteindre les personnes sans adresse fixe sont donnés à la section 1.5 [Avant l'assemblée](#) et p. 19 du [Guide FIDE de l'organisation d'un tirage au sort démocratique](#).

CHAPITRE

01

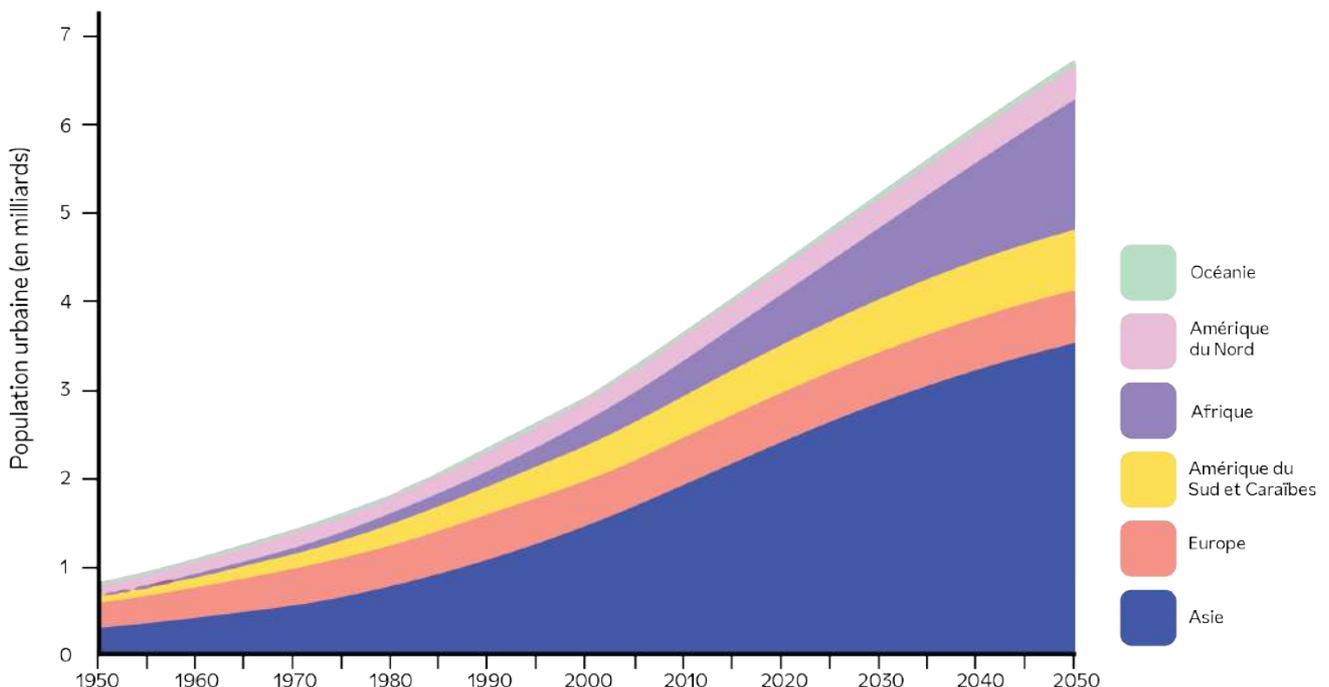
Introduction

Pourquoi et comment
avons-nous élaboré
ces propositions?

1.1 Les raisons d'être de ces propositions

On estime qu'avant 2050 la population urbaine aura plus que doublé, avec presque 7 personnes sur 10 vivant en ville, nous serons donc de plus en plus nombreux·ses à être directement touché·e·s par les décisions relatives à nos environnements urbains.

Partout dans le monde les régions urbaines sont confrontées à des problèmes similaires liés au coût du logement, à l'accroissement des inégalités sociales et économiques, à la vulnérabilité au changement climatique, à l'augmentation de la population, à l'urbanisation rapide et aux questions de mobilité. Ces défis sont urgents et complexes, ils requièrent l'organisation et l'intelligence collective de tou·te·s afin de trouver de meilleures perspectives, plus inclusives. C'est pourquoi nous saisissons cette immense opportunité pour re-penser comment les personnes qui vivent en ville peuvent obtenir le pouvoir de concevoir les lieux qu'elles nomment foyers.



Population urbaine du monde par région géographique, 1950-2050. Source des données : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018a). Perspectives mondiales d'urbanisation 2018



Réunion avec la Task Force à La Haye, Pays-Bas - septembre 2023. De gauche à droite: Gabriella Gomez-Mont; Lucy Reid; James MacDonald-Nelson; Diego Luna Quintanilla; Daniel Fusco; Claudia Chwalisz; Jane Weru; Flora Samuel; Johan Galster; Elisa De Los Reyes García López; Ifeoma Ebo; Trivik Verma; Felipe Rey Salamanca; Gustav Kjær Vad Nielsen; and Ieva Česnulaitė.

1.2 Réunir un groupe travail internationale

Nous avons réuni un [Groupe de travail international sur la démocratisation de l'urbanisme](#) afin de répondre à ces problèmes, dans un désir de proposition de changements systémiques. Nous avons entamé ce travail au moyen de nombreuses conversations avec des conseiller·e·s municipaux·les, responsables officiel·les, urbanistes, architectes, promoteur·ice·s et citoyen·nes dans différentes parties du monde. Iels ont partagé leur frustration quant au système actuel de planification urbaine.

Nous ne nions pas les exemples inspirants et heureux de participation en planification urbaine ; de nombreuses personnes dans le monde ont brillamment mené des approches pleines de sens et innovantes (nous en présentons quelques unes en appendice). Mais nous remarquons que cela ne correspond pas au statu quo. Quand cela se produit, cela repose souvent sur la volonté et l'imagination politiques de ceux impliqué·e·s à ce moment-là. Les décisions ne sont pas toujours prises ain

Grâce à notre groupe de travail international, nous avons appris de nombreux exemples de processus participatifs et délibératifs dans le monde (certains se trouvent dans l'appendice). Nous avons ensuite observé et exploré comment le système pouvait changer pour faire d'une délibération et d'une participation publiques significatives et informées, comme dans le cas des Assemblées citoyennes, la norme dans la prise de décision de planification urbaine.

Membres du groupe de travail



Jan Boelen: Directeur artistique, Atelier Luma, Arles, France



Ifeoma Ebo: Fondatrice, Creative Urban Alchemy, NYC, États-Unis



Zahra Ebrahim: PDG et co-fondatrice Monumental Projects, Toronto, Canada



Daniel Fusca: Manager, Consultation publique, Parks, Forestry & Recreation, Toronto, Canada



Francis Fukuyama: Professeur, Université Stanford, Stanford, États-Unis



Johan Galster: Associé fondateur, We Do Democracy, Copenhague, Danemark



Gabriella Gomez-Mont: Fondatrice, Experimentalista, Londres, R.-U



Jennifer Keesmaat: Fondatrice et associée, Markee Developments, Toronto, Canada



Diego Luna Quintanilla: Chef de projet senior chez BUUR Part of Sweco et co-fondateur de Cakri asbl, Bruxelles, Belgique



Elisa De Los Reyes Garcia Lopez: Co-fondatrice et associée, Pezestudio, Bilbao, Espagne



Felipe Rey Salamanca: Fondateur, iDeemos, Bogota, Colombie



Flora Samuel: Cheffe de Département, Professeur d'architecture, Université de Cambridge, R.-U



Jesse Shapins: Directeur, Stratégie et design urbain, Urban Partners, Copenhague, Danemark



Trivik Verma: Professeur assistant Science & politique urbaines, TU Delft, Pays-Bas



Jane Weru: Directrice exécutive & membre fondatrice, Akiba Mashinani Trust, Nairobi, Kenya



Panel de 15 participant·e·s sélectionné·e·s au hasard (représentant 13 pays différents) qui ont pu délibérer quant aux manières de démocratiser la planification urbaine - Stuttgart, Allemagne.

1.3 Développer les propositions

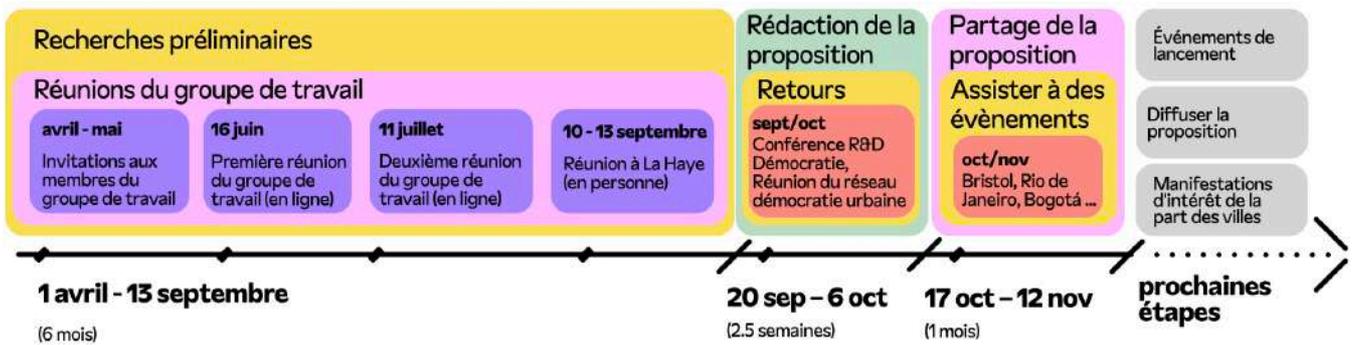
Mai - juillet 2023: au cours d'une première série de réunions en ligne, nous avons analysé les avantages et les inconvénients des processus de prise de décision habituels en urbanisme, les pratiques participatives courantes et les défis auxquels sont confronté·e·s les décideur·se·s, les promoteur·ice·s, les urbanistes, les organisations de la société civile et les citoyen·ne·s. Entre ces premières réunions, DemocracyNext a participé à la [conférence Urban Future](#) à Stuttgart, en Allemagne. Nous avons mené une session délibérative pour explorer ces idées initiales avec un groupe de participant·e·s sélectionné·e·s au hasard lors de la conférence et leurs retours ont été intégrés au projet de proposition.

Septembre 2023: Après avoir évalué le paysage actuel, nous avons organisé une réunion en personne dans les nouveaux bureaux de DemocracyNext au [Humanity Hub](#), à La Haye, afin d'imaginer ce à quoi pourrait ressembler une ville plus démocratique et comment elle pourrait être gouvernée, avant de répéter un procédé d'esquisse de ce que pourraient engendrer de nouveaux modèles de gouvernance.

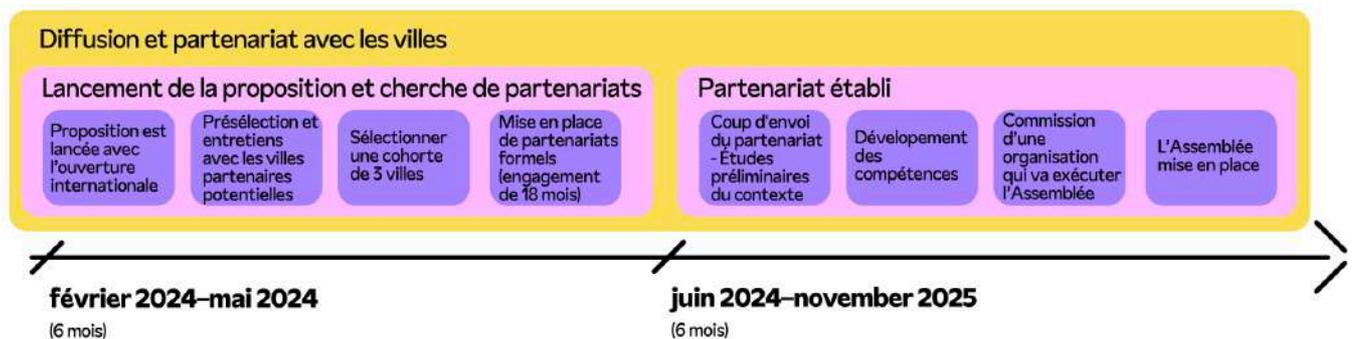
Septembre - novembre 2023: en accord avec les valeurs de DemocracyNext, nous voulions que cette proposition soit rigoureuse et collaborative. Nous avons réuni les retours d'un groupe plus important d'environ 100 acteur·ice·s et expert·e·s internationaux·les. Nous les avons convoqué·e·s deux fois en ligne et avons rassemblé leurs commentaires écrits sur de nombreuses versions du document. En octobre et novembre 2023, nous avons demandé de nouveaux commentaires à des expert·e·s des domaines de la démocratie délibérative et participative aux conférences [Democracy R&D](#) à Copenhague et [IOPD](#) à Rio de Janeiro.



Discussion lors de la conférence de l'OIDP à Rio de Janeiro. Novembre 2023



Février 2024: la proposition finale est lancée avec l'ouverture internationale aux villes de candidatures pour s'associer à DemocracyNext et travailler ensemble afin d'adapter ces idées à leur contexte et les mettre en œuvre.



CHAPITRE

02

Identifier les
défis...

et ce qui doit
changer

2.1 Quels sont les problèmes auxquels les villes sont confrontées?

Les problèmes auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées sont complexes et exigent des solutions fondées sur l'intelligence collective de la société dans son ensemble. Désormais, les villes font face à une myriade de défis mais aussi d'opportunités liées à la planification urbaine. Par exemple:

- **La crise du logement abordable:** de nombreuses villes sont confrontées à une réelle crise du logement et les décisions quant à comment y répondre sont souvent bloquées. Elles font face à une pénurie de logements abordables, ce qui entraîne une augmentation du nombre de sans-abri et de l'insécurité de logement pour une grande partie de la population.
- **La croissance démographique épuise les ressources:** l'urbanisation rapide entraîne un accroissement de la demande en logements, transports, services et infrastructures, mettant sous pression les ressources existantes. Cette dynamique entre en conflit avec les défis d'accaparement des terres et de distribution inéquitable des richesses qui détournent les ressources de là où on en a le plus besoin.
- **La durabilité environnementale:** le changement climatique, la pollution de l'air, la disparition de la biodiversité et des espaces verts ainsi que les catastrophes naturelles sont une grande menace pour les villes et nécessitent des stratégies de résilience, de développement durable, de solutions naturelles et de réduction des émissions. Les villes situées dans des régions à risques en termes de catastrophes naturelles (tremblements de terre, ouragans ou inondations) sont confrontées au défi supplémentaire de se préparer et de répondre à ces événements extrêmes.
- **La santé publique et le bien-être:** des problèmes comme les questions de santé mentale, la crise des opioïdes, le vieillissement de la population, et les réponses aux urgences de santé publique comme les épidémies entraînent d'importants défis à relever pour les gouvernements des villes.
- **Les inégalités et l'inclusivité:** les villes sont souvent confrontées à des inégalités de revenus, d'accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités, qui affectent toutes de façon disproportionnée les communautés minorisées, ce qui peut aussi découler de problèmes au niveau de la cohésion sociale, de tensions et de divisions.
- **Une mobilité accessible n'est pas à la portée de tou-te-s:** l'accessibilité, la proximité d'options de mobilité multimodale et d'autres services ou équipements publics ne sont pas réparties de façon uniforme au sein de la population.

2.2 La façon dont nous prenons des décisions doit changer

Nous avons compris que les acteur·ice·s de l'écosystème de l'urbanisme – urbanistes, architectes, responsables des gouvernements des villes, maires et conseiller·e·s élu·e·s, investisseur·ses, promoteur·ice·s, organisations de la société civile et citoyen·ne·s – s'accordent pour dire que le système actuel de prise de décision n'est pas approprié pour adresser ces défis de façon dynamique, efficace ou inclusive.

- **L'engagement n'a pas toujours d'impact:** le résultat habituel de l'engagement n'est pas efficacement intégré dans la prise de décision et intervient souvent trop tard dans le processus de conception (ou sans lien direct avec celui-ci), ce qui laisse peu de chances pour des changements.
- **Les décisions et le progrès sont bloqués:** le déficit démocratique dans les décisions de planification et les processus de validation (les personnes n'étant consultées que tardivement) a abouti à une résistance des communautés face aux nouveaux projets. Ainsi, les villes passent plus de temps à affronter la colère, des contestations judiciaires, etc.
- **Le manque de puissance d'agir des personnes:** es citoyen·ne·s habitant les espaces touchés par des choix d'aménagement urbain sont rarement impliqué·e·s dans l'élaboration de ces choix.
- **La méfiance envers le système:** elle émane du sentiment de nombreuses personnes qu'il s'agit d'un système coopté et que les décisions de planification urbaine sont largement déterminées par les promoteur·ice·s et les investisseur·se·s, les politiques et autres groupes d'intérêt.
- **L'inadéquation des désirs individuels et de ce que permettent les règles d'urbanisme:** les règles d'urbanisme empêchent souvent la création du type de lieux que désirent en réalité les personnes.
- **Les inégalités historiques sont souvent prolongées:** les communautés marginalisées et minorisées sont rarement invitées à la table des décisionnaires sur un pied d'égalité, tandis que les compétences d'engagement et d'organisation nécessaires au travail et au dialogue avec les communautés confrontées à des barrières sociales complexes sont rarement au rendez-vous.

CHAPITRE

03

Six façons de
démocratiser
l'urbanisme...

avec trois types
d'Assemblées
citoyennes

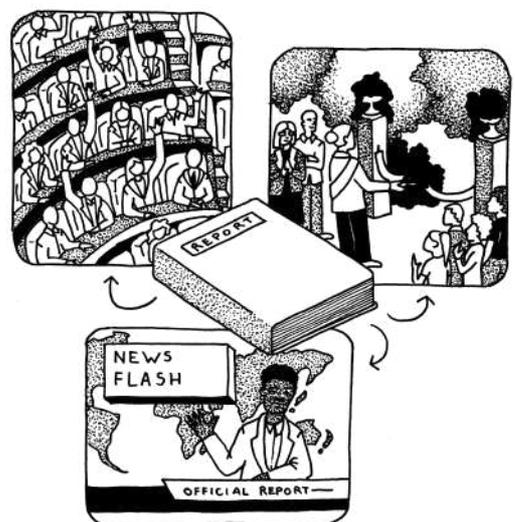
3.1 Introduction

*Plus qu'un processus ponctuel –
changer les règles du jeu pour une
meilleure prise de décision*

Les défis auxquels font face les villes aujourd'hui ne sont pas seulement le résultat de certaines décisions prises au cours des dernières décennies, elles découlent aussi de la façon dont ces décisions ont été prises. Nous observons un besoin de changement quant au mode d'intégration des personnes dans le processus de planification urbaine afin d'imaginer de meilleures solutions aux défis complexes exposés précédemment, des solutions plus audacieuses, visant le consensus et permettant d'engendrer une plus grande légitimité. Cela requiert un abandon du statu quo.

Afin que la prise de décision soit plus inclusive, plus efficace, élargisse la marge de manœuvre et augmente la puissance d'agir des personnes leur permettant de transformer leurs villes en des lieux prospères et sains, les citoyen-ne-s devraient pouvoir exercer continuellement un plus grand pouvoir de détermination de ces décisions, non seulement en exprimant leur opinion lors de réunions publiques ou dans le cadre de consultations formelles ou obligatoires.

Cette proposition ne vise pas simplement à améliorer ponctuellement les processus de participation, elle cherche à enrichir et à étendre l'engagement des personnes en créant une culture d'engagement plus profonde à même de créer les conditions d'un changement systémique et structurel. Nous considérons cela comme un élément fondamental vers la transformation de qui décide et de comment les décisions sont prises.



3.2 L'importance d'un engagement plus *large* et plus *profond*

Nous avons à la fois besoin de profondeur et d'amplitude dans l'implication des citoyen·ne·s, alliées à un écosystème holistique d'institutions de délibération et de participation directement connectées aux moments clés de la prise de décision de planification urbaine.

La complexité des décisions, impliquant de multiples réflexions et compromis, exige cette profondeur. Beaucoup des défis évoqués en introduction sont interconnectés, il faut prendre le temps de cette complexité et non chercher à la simplifier. C'est pourquoi les Assemblées citoyennes sont au cœur de la présente proposition : elles permettent un approfondissement de la délibération citoyenne.

Cependant, il est nécessaire de lier les processus d'Assemblée à une participation citoyenne plus étendue afin d'aboutir à une certaine amplitude de la contribution citoyenne. De nombreux procédés de participation innovants sont testés à travers le monde et nous pouvons nous en inspirer (voir les exemples en Appendice). Les relier directement et systématiquement à la délibération citoyenne constitue une excellente opportunité pour un engagement plus profond et plus large.

Les Assemblées citoyennes peuvent renforcer et soutenir la légitimation de l'amplitude des contributions de la communauté en travaillant en tandem avec des procédés plus larges de participation. Des exemples sont : la cartographie de communauté, les enquêtes, la science citoyenne et les collectes de données, les ateliers de conception, et les autres formes pertinentes d'engagement qui touchent un grand éventail de participant·e·s. Les résultats de ces processus de participation peuvent être directement reliés aux Assemblées citoyennes afin de définir la question (la mission) à laquelle doit répondre l'Assemblée, ou bien les documents ou témoignages permettant aux membres d'énoncer des recommandations.

3.3 Un écosystème de planification démocratique

Trois types d'Assemblées; Six parcours de démocratisation de la planification

Les trois types d'Assemblée citoyenne sont : à échelle de la ville, de la communauté et ad hoc. Ces Assemblées jouent un rôle essentiel au sein d'un écosystème de stratégies de participation élargie liées à l'autorité publique, à ses cycles de prise de décision et de mesures, aux acteur·ice·s clés des décisions d'urbanisme dont les urbanistes, les promoteur·ice·s et investisseur·ses, groupes de la société civile, architectes et chercheur·ses. Dans la partie suivante, nous présentons plus en détails chaque type d'Assemblée, les organismes et les processus qui les soutiennent et permettent un lien direct avec l'autorité publique.

Nous comprenons chaque section de cette proposition comme un élément à l'intérieur d'un écosystème plus large d'acteur·ice·s, de processus d'engagement plus larges et de moments clés de la prise de décision – chacun se rejoignant pour composer un écosystème. Nous considérons comme fondamentales à l'essor d'une culture de délibération plus démocratique et nourrie par les citoyen·ne·s les différentes Assemblées qui se connectent entre elles aussi bien qu'avec les autres infrastructures d'une ville, et les personnes et organisations déterminantes.

Un aperçu des six façons de démocratiser l'urbanisme est présenté sur les deux pages suivantes, mais nous les approfondirons au chapitre 5. Selon le point de départ actuel d'une ville, au moins une de ces options, si ce n'est plusieurs, peut être perçue comme une première « entrée » dans l'introduction de changements systémiques des processus de prise de décision d'urbanisme. Les six façons sont développées à partir de différents points d'entrée dans les pages suivantes.

Six façons de démocratiser l'urbanisme

01 Si vous êtes une ville ou une région...

sur le point d'entamer un grand projet d'infrastructure urbaine, envisagez d'organiser une Assemblée citoyenne ad hoc pour définir les objectifs du projet et ses principaux buts de conceptions en adéquation avec les désirs et les besoins de la communauté.



02 Si vous êtes un promoteur·ice aux prémices d'un grand projet d'aménagement urbain...

envisagez la mise en place d'une Assemblée citoyenne ad hoc afin de générer des stratégies de conception et une programmation de meilleure qualité, soutenues par la communauté, qui permettront ainsi la création de lieux où les gens peuvent se rencontrer, vivre et s'épanouir.



03 Si vous êtes une ville...

sur le point d'entamer le développement de votre prochain plan à long terme, une politique urbaine importante ou un plan financier, envisagez de le faire avec une Assemblée citoyenne ad hoc afin de développer une vision déterminée par les citoyen·ne·s pour la ville, un budget pluriannuel ou une politique de planification qui reflète et reste en accord avec les besoins, les valeurs et les désirs des résident·e·s de la ville.



04 Si vous êtes une ville, ou une région...

insatisfaite du statu quo de la consultation publique telle que définie par la loi, engagez-vous pour améliorer la qualité de l'engagement public obligatoire en organisant à la place une Assemblée citoyenne ad hoc pour un projet d'aménagement urbain majeur.



05 Si vous êtes membre ou dirigeant.e d'un conseil de communauté ou d'une association de quartier...

et souhaitez accroître la représentativité de la communauté, envisagez de modifier les modalités de sélection pour devenir membre du conseil ou de l'association en ayant recours au tirage au sort pour choisir de nouveaux membre.



OU si vous êtes une municipalité ou une organisation de la société civile...

dans une ville où les conseils de communauté et associations de quartier n'existent pas, envisagez de créer de nouvelles assemblées de communauté par tirage au sort pour représenter chaque secteur, circonscription, arrondissement, quartier (selon la taille/configuration de la ville).

06 Si vous êtes une ville...

déjà familière des Assemblées citoyennes, de leur fonctionnement et de leurs avantages, mais que vous souhaitez en mettre en place afin de relever les défis à l'échelle de ville de façon permanente, envisagez l'organisation d'une assemblée citoyenne à l'échelle de la ville qui se réunit régulièrement afin d'adresser les défis constants et systémiques de la ville en élaborant des recommandations pour définir les politiques urbaines déterminantes, la vision au long terme pour la ville, des amendements à cette vision et des projets d'aménagement majeurs.



3.4 Trois types d'Assemblées citoyennes

Les trois types d'Assemblées citoyennes incluent: l'Assemblée de ville, les Assemblée de communauté et les Assemblées ad hoc. Les paramètres de leur mise en œuvre, séparément ou bien en simultanée, dépendent de la taille de la ville, de ses institutions, de ses procédés décisionnaires et d'engagement, des ressources disponibles pour cette mise en œuvre. Les caractéristiques présentés sont des guides pour le fonctionnement de ces Assemblées. Les détails dépendront du contexte et devront être pensés très soigneusement. Plus d'informations sur la conception et l'organisation des Assemblées citoyennes sont disponibles dans le [Guide Assembler une Assemblée DemocracyNext](#).

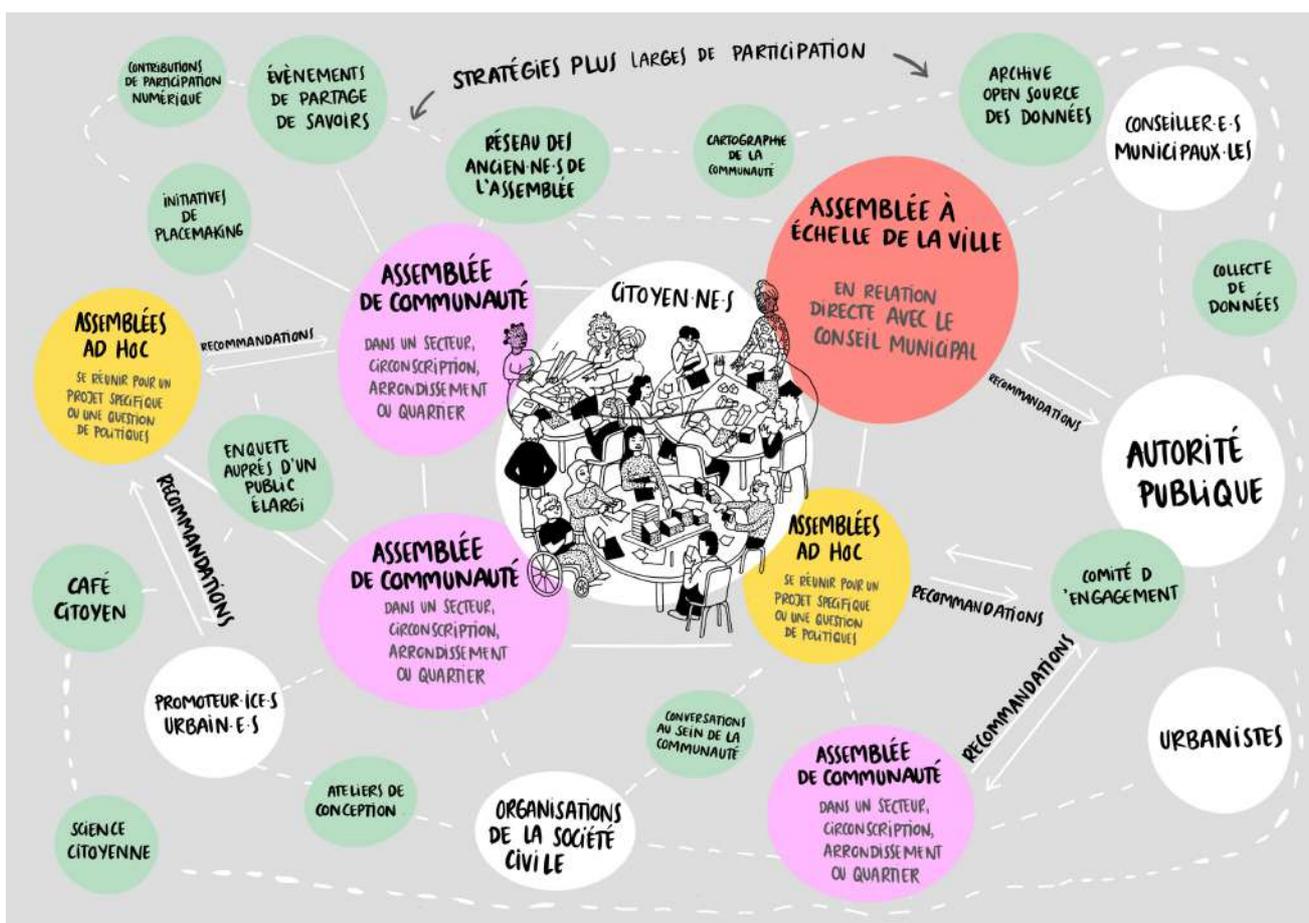


Illustration conceptuelle de la manière dont les trois types d'assemblées de citoyens, en collaboration avec les acteurs clés et les parties prenantes, et les stratégies plus larges de participation citoyenne fonctionnent ensemble dans un écosystème. Illustration de [Mona Ebdrup](#)

3.4.1. L'Assemblée de communauté

Ce type d'Assemblée fonctionne à l'échelle d'un secteur, d'une circonscription, d'un arrondissement ou d'un quartier (les appellations dépendront de la ville). Ses membres apportent régulièrement leur contribution aux projets, plans et processus de décision qui ont un impact sur la juridiction en question. Cette contribution est directement liée aux étapes clés du processus décisionnaire, l'autorité publique s'étant engagée à prendre en compte, à répondre et agir selon les recommandations.

Les membres sont sélectionnés au sein de la communauté par tirage au sort. Nous suggérons d'opter pour une sélection de 50% des membres à mi-mandat de l'Assemblée de communauté. Par exemple, si le mandat est de deux ans, 50% des membres de l'Assemblée sont remplacés par tirage au sort afin d'assurer un roulement pour les opportunités et des responsabilités dans la communauté. Cela permet de garantir un certain équilibre entre les personnes qui ont déjà une compréhension précise du contexte et des problèmes, et celles qui apportent un nouveau regard.

Dans certaines villes, les conseils ou comités de communauté existent déjà. Par exemple '[Casa Somos](#)' à Quito en Équateur, les [Conseils de communautés](#) à New York, les [Comités de quartier](#) à Los Angeles, [l'Association des quartiers Helka à Helsinki](#). Dans ce cas, il est possible de transformer leur fonctionnement et d'introduire au processus de sélection le tirage au sort de tout ou partie de leurs membres. Nombre de ces structures rassemblent des citoyen·ne·s bien intentionné·e·s et engagé·e·s, mais souvent peu représentatif·ve·s de la communauté qu'ils servent, ce qui exacerbe les inégalités et creuse les écarts de pouvoir. Transformer les mécanismes de sélection, passer de l'auto-sélection ou de l'élection au tirage au sort permettrait d'assurer une plus grande diversité des personnes pouvant devenir membres.

Lorsque ces comités et conseils existent déjà, passer à une sélection par tirage au sort – un mécanisme qui offre une plus grande légitimité – peut permettre de discuter de l'acquisition par ces structures de responsabilités et de pouvoirs plus étendus dans la ville. Par exemple, elles pourraient être en mesure de délibérer et d'énoncer des recommandations au sujet de propositions d'aménagement spécifiques au sein de leur juridiction et choisir les zones prioritaires d'implantation d'initiatives et de mesures urbaines à échelle de la ville. Elles pourraient aussi se voir allouer un budget spécifique pour des projets locaux et initier une Assemblée citoyenne ad hoc connectée à un projet ou à une politique de quartier.

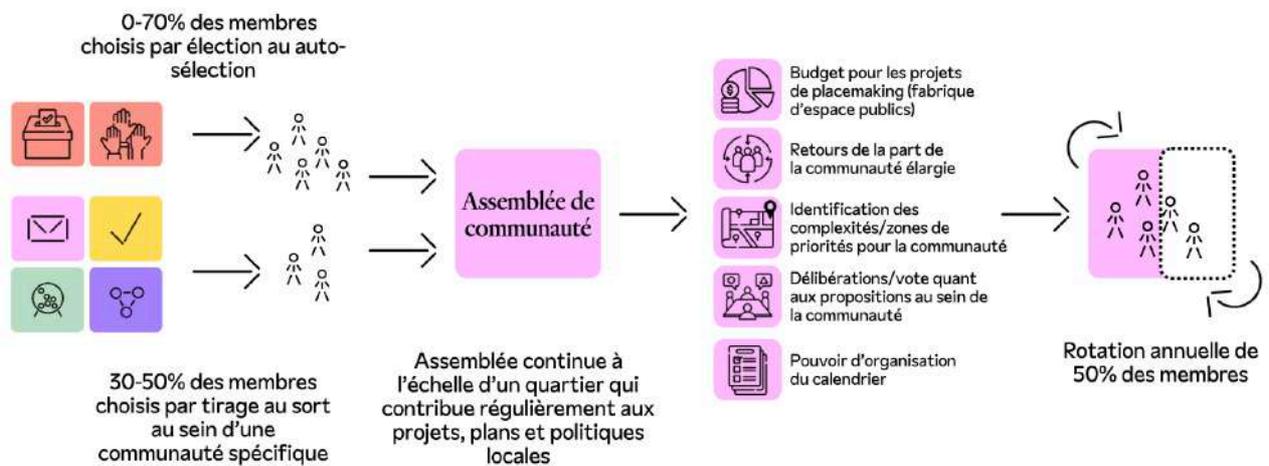
Les éléments clés de l'Assemblée de communauté

(les caractéristiques exactes varieront selon le contexte dans lequel l'Assemblée est mise en place)

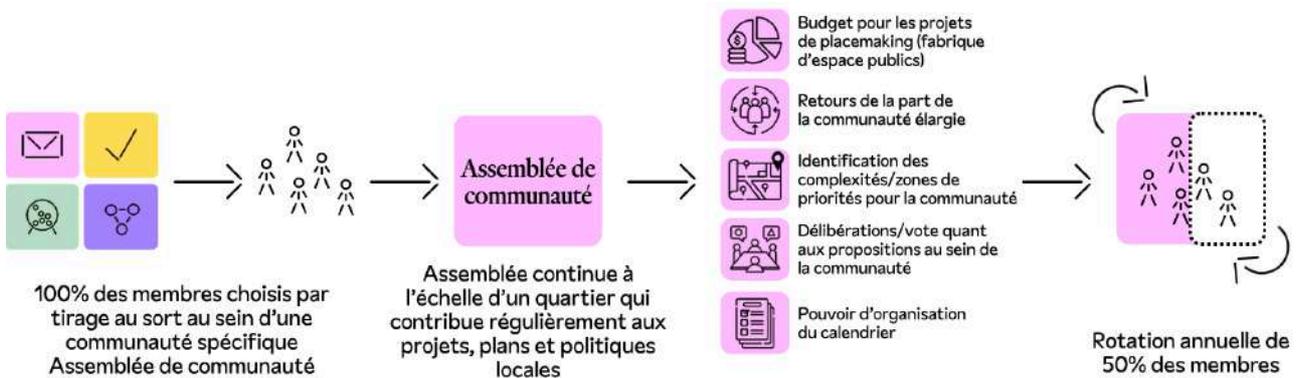
1. Autour de 25-50 membres. L'Assemblée devrait inclure des personnes de groupes minorisés. Au fil du temps, l'idéal serait d'atteindre la possibilité réelle pour chacun·e au sein de la circonscription de participer à l'Assemblée au moins une fois dans sa vie.
2. 50% des membres changent chaque année afin de permettre à un nouveau groupe de citoyen·ne·s de travailler ensemble.
3. Dans les cas où existent déjà des conseils de communauté ou comités de quartier, les membres sélectionnés par tirage au sort pourraient correspondre à un tiers ou à la moitié de l'Assemblée afin d'apporter au groupe une diversité de perspectives encore plus large.
4. Iels se réunissent une ou deux fois par mois, iels délibèrent et formulent des recommandations relatives aux propositions d'aménagement dans leur juridiction avant que la décision finale ne soit transmise au conseil municipal/à l'autorité locale.
5. Iels peuvent organiser des conversations plus étendues au sein de la communauté, des enquêtes, des collectes de données ainsi que d'autres stratégies de participation permettant de réunir plus d'analyses de la part de la communauté, d'identifier les complexités décisives et les zones prioritaires de l'action dans leur juridiction.
6. Un budget spécifique leur est alloué pour les projets locaux de placemaking (fabrique d'espaces publics).
7. Avant qu'un nouveau groupe de membres ne soit choisi par tirage au sort pour l'Assemblée de communauté, les membres précédents énoncent les prochains éléments à l'ordre du calendrier pour le prochain groupe. Cela peut aussi être fait avec l'aide d'un processus plus large de participation, de l'autorité locale ou bien de l'Assemblée citoyenne à l'échelle de la ville.



Si la réforme vers un système immédiatement et entièrement basé sur le tirage au sort est difficile pour des raisons techniques ou politiques, une autre option (comme moyen de faire la transition vers de nouvelles méthodes de sélection des membres par sortition) pourrait consister à commencer avec la sélection de 50% d'un nouveau groupe par tirage au sort et de 50% selon le mécanisme de sélection existant. Au fil du temps, le tirage au sort pourrait s'étendre à la totalité du groupe.



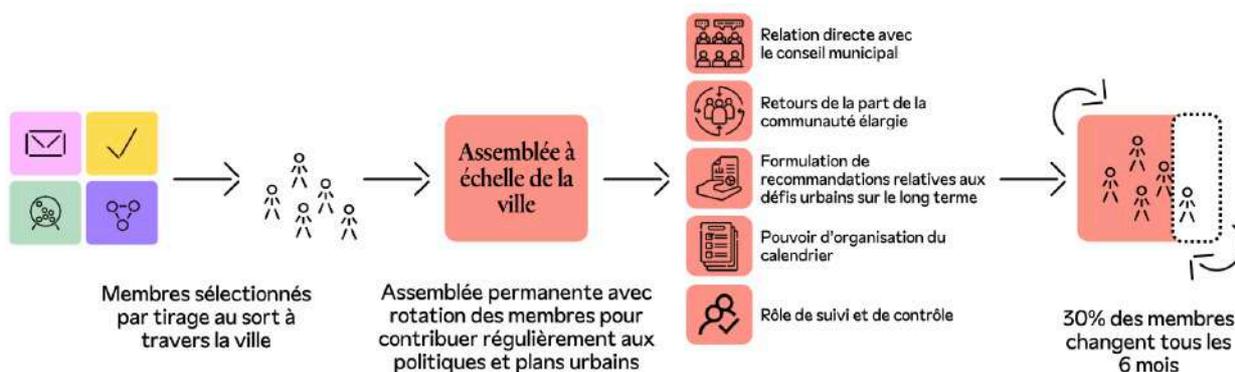
Dans les cas où ces structures de communauté n'existent pas, nous proposons de les créer et de les composer entièrement au moyen du tirage au sort. Un même niveau de responsabilité que celui indiqué plus haut leur serait garanti.



3.4.2. L'Assemblée citoyenne à échelle de la ville (sur la planification)

Nous proposons à l'échelle de la ville la mise en place d'une Assemblée citoyenne permanente composée de membres tournants pour contribuer régulièrement et sur le long terme aux décisions concernant la ville. Par exemple, le plan stratégique de la ville (5 à 10 ans) et les amendements ou élaborations des éléments d'une politique majeure.

certaines villes, comme Paris, ont mis en place des Assemblées à échelle de la ville permanentes avec un mandat général, et d'autres villes, comme Bruxelles et Milan, ont mis en place des assemblées permanentes sur le climat. Souvent, les décisions d'urbanisme concernent plusieurs départements à la fois et sont liées aux décisions relatives au climat. Si une ville préfère mettre l'accent sur le climat, ou faire le choix d'un mandat plus général, où les décisions de planification à l'échelle de la ville et sur le long terme s'inscrivent dans une mission plus large, alors il existe aussi des options compatibles avec l'esprit des propositions ici dessinées. Ce qui importe, c'est l'idée d'ancrer une assemblée permanente, de lui donner le pouvoir de fixer l'ordre du jour et d'établir un lien significatif avec le conseil municipal dans la prise de décision.



Les éléments clés de l'Assemblée citoyenne à échelle de la ville

(les caractéristiques exactes varieront selon le contexte dans lequel l'Assemblée est mise en place)

1. Le nombre de membres dépend de l'importance de la population qu'ils représentent. Les grandes villes des plus d'1 million d'habitant·e·s souhaiteront certainement un groupe légèrement plus grand d'environ 100 membres, tandis que pour les plus petites villes, une Assemblée de 25 membres semblera plus appropriée.
2. Un tiers des membres tournent et sont remplacés par de nouveaux membres sélectionnés par tirage au sort tous les 12 mois, remplacés par de nouveaux membres au moyen d'un processus de sortition. Cela permet de rendre plus adaptable le temps que requiert la participation, d'étendre à plus de citoyen·ne·s la possibilité de rejoindre l'Assemblée, d'entretenir des relations sociales, et de populariser l'idée de la délibération citoyenne. C'est en accord avec l'étendue du mandat. Cependant, une durée légèrement plus longue ou plus courte peut être choisie selon les limites de la mission de l'Assemblée.
3. L'Assemblée entretient une relation directe avec le conseil municipal et agit en tant qu'intermédiaire entre les citoyen·ne·s et les dirigeant·e·s politiques quant aux questions d'urbanisme.
4. Les enquêtes au niveau de la ville et autres formes de contribution publique recueillies auprès des personnes font partie des documents qui permettent d'élaborer des recommandations.
5. En lien avec la fréquence de création existante et/ou avec les modifications des plans et visions stratégiques au niveau de la ville (selon le mandat du conseil municipal ou du département d'urbanisme), cette Assemblée décide du cœur de la vision à long terme de la ville à certaines périodes (souvent tous les 5 à 10 ans) et des amendements à cette vision (ce qui peut se produire tous les 1 à 3 ans).
6. Elle est régulièrement réunie afin d'examiner et d'énoncer des recommandations adressant les défis urbains au long terme tels que, entre autres, l'aménagement des infrastructures, la limitation et l'adaptation au changement climatique, l'accès au logement
7. Elle a le pouvoir de fixer le calendrier et ainsi d'initier des Assemblées citoyennes ad hoc selon les questions et mesures urbaines spécifiques (par exemple pour résoudre des problèmes d'embouteillages ou de fermeture des routes, gérer une inondation imprévue ou une urgence climatique), ou les projets d'aménagements à échelle de la ville ou du quartier. Les points à l'ordre du jour peuvent aussi être proposés par une Assemblée de communauté ou le Conseil municipal.
8. Elle assure le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des mesures en faisant la liaison le Comité d'engagement (voir les détails plus en avant) afin de surveiller la prise en compte et le respect des recommandations par les décideur·ses. Elle peut également effectuer un suivi quant aux recommandations émanant d'assemblées de communauté ou ad hoc.
9. L'Assemblée peut organiser de grands forums publics et d'autres formes de participation citoyenne. Cela peut permettre de recueillir des contributions pour les délibérations ainsi que de partager les recommandations en vue d'une plus large contribution publique avant leur finalisation.

3.4.3. Les Assemblées citoyennes ad hoc

Une Assemblée citoyenne ad hoc est réunie en vue d'un projet ou d'une politique en particulier. Elle peut être initiée par une Assemblée citoyenne de planification à échelle de la ville, par une Assemblée de communauté, le conseil municipal/l'autorité publique, ou par le biais d'une pétition émanant des citoyen·ne·s avec un minimum de signatures.

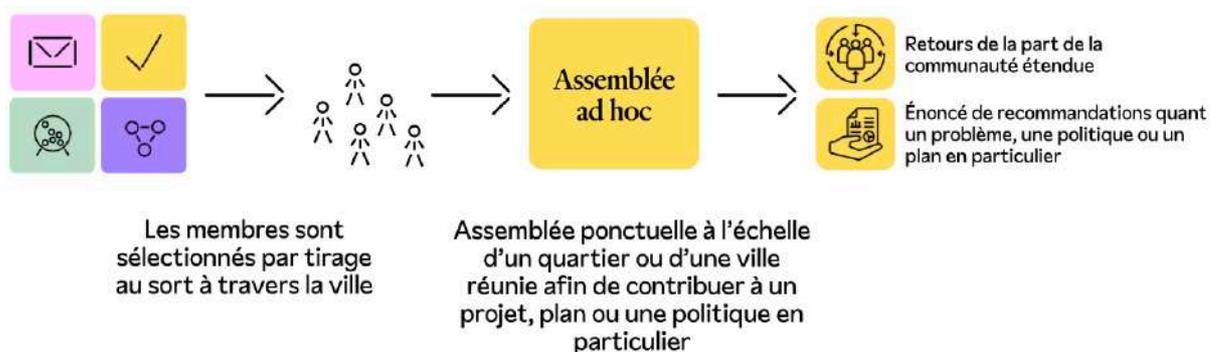
Points clés d'une Assemblée citoyenne ad hoc

(les caractéristiques exactes varieront selon le contexte dans lequel l'Assemblée est mise en place)

1. Le nombre des membres dépend de l'impact ou de la portée du sujet. Les membres tirés au sort se réunissent au moins 4 à 6 jours sur une période de 4 à 6 mois, bien que la taille et la durée peuvent varier selon les circonstances (par exemple, un grand projet particulièrement sensible peut nécessiter une plus grande assemblée sur plus longue période en raison de sa complexité et du besoin d'assurer la légitimité des propositions).
2. Selon le sujet, les membres peuvent être sélectionnés par tirage au sort à échelle de la ville, d'une partie localisée (afin d'inclure les personnes habitant la zone d'impact du projet ou de la politique en question et qui seront directement touchées), ou un mélange des deux.
3. Les résultats de la cartographie de la communauté et de la collecte de données, des discussions au sein de la communauté et/ou des ateliers de conception sont la base permettant aux membres de fonder leurs recommandations.
4. Cette Assemblée est ponctuelle et traite spécifiquement d'une question principale. Ses recommandations sont présentées à la structure mandataire (l'Assemblée citoyenne à échelle de la ville, l'Assemblée de communauté ou le conseil municipal/l'autorité publique). Le suivi des recommandations est assuré par un Comité d'engagement (décrit ci-après) en collaboration avec l'Assemblée permanente de la ville lorsqu'il y en a une.

Éléments pouvant déclencher une Assemblée citoyenne ad hoc :

- Un projet de grande ampleur qui aura un fort impact environnemental et/ou économique sur la ville.
- Si le coût d'un projet dépasse un certain seuil.
- Des circonstances exceptionnelles (par exemple lorsque la ville est en faillite ou en situation d'urgence climatique).



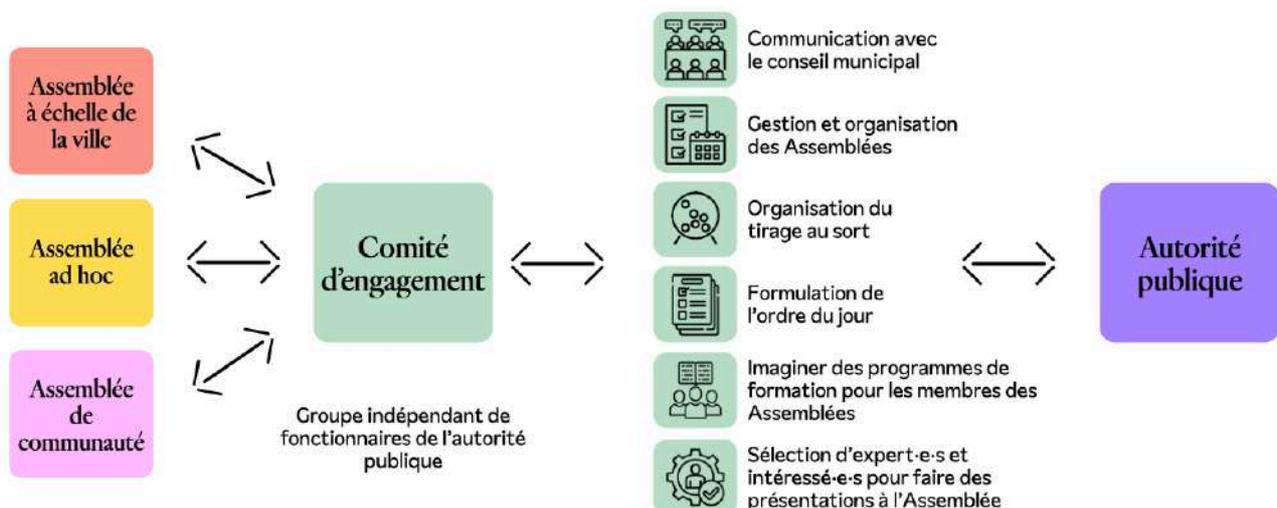
3.4.4. Une infrastructure de soutien essentielle

Ces Assemblées sont soutenues par un Comité d'engagement qui contribue à organiser et à assurer la communication des considérations, tout en garantissant une responsabilité et en permettant un échange continu des connaissances.

Le Comité d'engagement

Ce comité est constitué en tant que groupe indépendant de fonctionnaires de l'autorité publique (comme l'équipe d'engagement du département de planification et/ou du département de l'engagement public) agissant en tant que secrétariat impartial. Une partie du comité peut aussi être composée par un petit groupe de membres de l'Assemblée choisis au hasard. Leur rôle est de gérer et d'organiser toutes les Assemblées : mettre en place le tirage au sort, des programmes de formation destinées aux membres des Assemblées, des techniques de sélection d'informations, choisir des expert·e·s et intéressé·e·s pour faire des présentations à l'Assemblée (tout cela devrait être mené à bien en lien serré avec les organisations locales).

Le Comité d'engagement est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'une ligne ouverte de communication avec les décideur·se·s pertinent·e·s, les responsables de la ville et des services clés de la ville afin d'assurer que les recommandations soient réalistes, suivies et respectées. Il gère aussi les budgets et effectue les tâches pratiques nécessaires à l'organisation des Assemblées.



Organisations d'exécution

Les organisations qui vont exécuter ces missions ont une expertise et une expérience de l'organisation et de la mise en œuvre des processus d'Assemblée. Voici des exemples à travers le monde:

- [Delibera](#) - Brésil
- [Deliberativa](#) - Espagne
- [G1000](#) - Belgique
- [Healthy Democracy](#) - États-Unis
- [iDeemos](#) - Colombie
- [Mass LBP](#) - Canada
- [Mosaic Lab](#) - Australie
- [newDemocracy](#) - Australie
- [Nexus Institute](#) - Allemagne
- [SoCentral](#) - Norvège
- [Demos](#) - R.U
- [We Do Democracy](#) - Danemark

Le site internet [Democracy R&D network](#) dresse une liste plus longue d'organisations expertes en Assemblées citoyennes.

Nous comprenons bien sûr que tous les pays n'auront pas d'organisation spécialisée et expérimentée dans l'organisation d'une Assemblée citoyenne. Cependant, il existe souvent des organisations à but non lucratif et des ONG avec une expérience précieuse dans la mise en œuvre des processus de participation usant de techniques similaires pour les faciliter. Elles peuvent être formées aux techniques de facilitation des Assemblées et développer des compétences en la matière.

NB: (DemocracyNext lancera fin 2024/début 2025 un programme de formation à l'Assemblée citoyenne destiné aux fonctionnaires et agent·e·s. Veuillez s'il vous plaît nous contacter si vous souhaitez y participer, nous vous informerons lorsque ce sera disponible.)

Le réseau de partage des connaissances entre différentes Assemblées

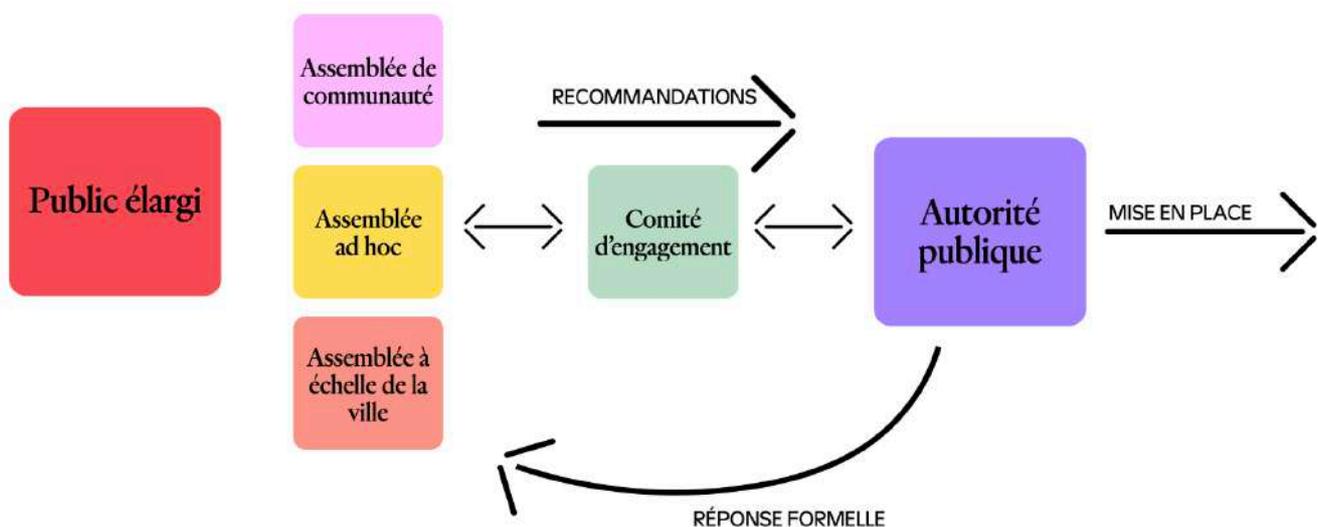
Afin de nourrir un réseau parmi les membres d'Assemblées (passées et présentes) et de créer des opportunités pour expérimenter, apprendre, répéter et partager les connaissances, nous proposons une série de mécanismes pour aider à construire une telle communauté d'apprentissage. Cela peut inclure:

- Des événements dédiés au partage de connaissances entre Assemblées de communauté.
- Le soutien à un réseau d'alumni pour les membres passés des Assemblées.
- La création d'un répertoire ou d'un portail en libre accès quant aux différentes Assemblées, leurs mandats, leurs recommandations et leur impact.
- Un festival annuel de la démocratie pour partager ce qui a été appris, mettre en place un lieu de dialogue et innover plus largement dans la ville, auprès d'un public plus large, et avec d'autres villes du monde entier qui innovent de façons similaires.

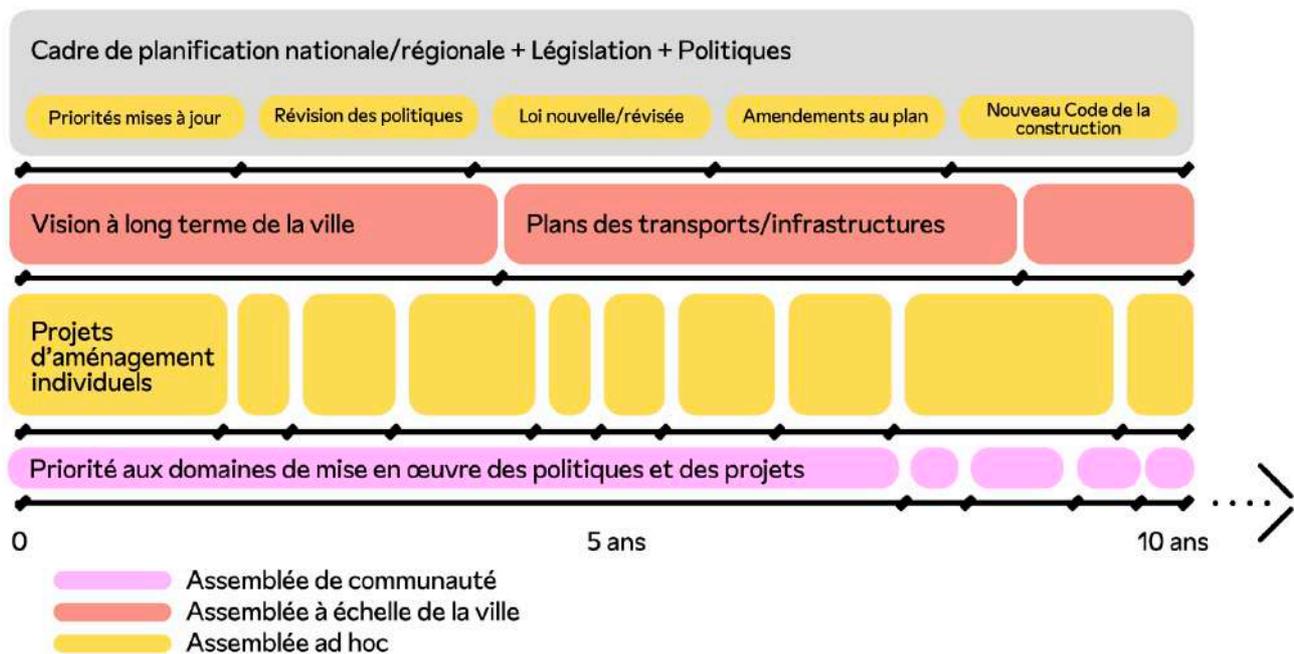
3.5 Le lien avec les processus décisionnaires

Il est extrêmement important que les recommandations des Assemblées aient un impact. La capacité des Assemblées à s'intégrer à un processus décisionnel pré-existant dans une ville est cruciale pour son empouvoirement et détermine l'efficacité des solutions qu'elle propose. Ceci dit, cela varie selon la ville. Nous avons proposé qu'un Comité d'engagement assure une ligne de communication ouverte entre l'Assemblée et les acteur-ice-s clés, mais deux autres points fondamentaux peuvent, s'ils sont suivis, aider à garantir la responsabilité et la bonne intégration du processus d'Assemblée. Cela inclut:

1. Une réponse formelle: l'autorité publique devrait publier une réponse publique formelle aux recommandations de l'Assemblée, exposant quelles sont les recommandations qu'elle compte mettre en œuvre et celles qu'elle ne compte pas mettre en œuvre avec des justifications claires expliquant pourquoi, et plus de détails en temps voulu.
2. Un suivi régulier: la mise en œuvre des recommandations acceptées devrait être surveillée au moyen de rapports publics réguliers quant à leur avancement. Le premier devrait intervenir trois mois après l'Assemblée, et être suivi de mises à jour tous les six mois.



Il importe aussi de considérer comment chaque type d'Assemblée pourrait s'intégrer aux chronologies spécifiques des nombreux projets, plans et politiques qui se produisent à un temps donné. Par exemple, à l'échelle nationale ou régionale, une Assemblée ad hoc pourrait être mise en place afin de formuler des recommandations quant à de nouvelles mesures, ou bien lorsque sont décidés des amendements relatifs à une législation de planification particulière, ou encore au moment de la rédaction d'un code de la construction. D'autre part, une Assemblée à échelle de ville peut être convoquée pour réunir les précieuses contributions des citoyen-ne-s en amont de l'annonce par une ville de sa vision au long terme ou de son nouveau plan de transport. À l'échelle d'un aménagement individuel ou d'un projet de communauté, l'Assemblée ad hoc, ou l'Assemblée de communauté, peut aussi être utile pour fournir des recommandations lors des premières étapes (ainsi qu'au long du processus d'aménagement).



CHAPITRE

04

Pourquoi des
Assemblées citoyennes?

Qui en bénéficie?

4.1 Les bénéfices des Assemblées citoyennes

Pourquoi sommes-nous passionné·e·s par les Assemblées citoyennes ? Pourquoi jouent-elles un rôle central dans cette proposition ? Ci-dessous, nous dressons une première liste des bénéfices généraux des Assemblées citoyennes, avant d'expliquer pourquoi elles peuvent aider les villes de manière spécifique.



- **La puissance d'agir:** l'investissement social, politique et économique qui correspond à l'adoption d'une culture plus profonde et continue d'engagement à travers les Assemblées citoyennes signifie que les personnes accèdent à plus d'opportunités pour participer à la construction d'un futur meilleur pour leurs communautés.
- **La complexité:** elles offrent l'espace démocratique dont ont besoin les personnes pour « citoyenner » ensemble, travailler les un·es avec les autres afin d'affronter la complexité des problèmes urbains qui constituent de réels défis.
- **La cohésion:** elles mettent en place les conditions d'un dépassement des polarisations et d'un renforcement de la cohésion sociale.
- **L'intelligence collective:** Telles font ressortir l'intelligence collective de la société – le principe selon lequel des personnes nombreuses et diverses prendront de meilleures décisions qu'un groupe homogène.
- **La confiance:** l'usage de l'intelligence collective permet non seulement d'aboutir à des solutions plus audacieuses et innovantes, mais aussi d'instaurer un meilleur degré de confiance parmi les citoyen·ne·s, décideur·se·s et dirigeant·e·s politiques.
- **La représentation:** en sélectionnant leurs membres par tirage au sort, les Assemblées citoyennes réunissent des groupes de personnes largement représentatifs qui sont le reflet de la diversité et de la réalité d'une communauté.

Plus de données et de documentations sur les bénéfices des Assemblées citoyennes sont disponibles dans [le rapport de l'OCDE Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques, la vague délibérative](#)

4.2 Les bénéfices pour les villes

Les bénéfices pour les autorités publiques

- Les Assemblées citoyennes contribuent à établir une légitimité et une responsabilité plus importantes qui permettent l'action, en particulier quant à des décisions difficiles à prendre et face auxquelles les autorités sont « bloquées ».
- Les autorités publiques peuvent utiliser les connaissances de leurs citoyen-ne-s, sachant que tou-te-s ont une grande expertise et une précieuse expérience de la vie dans leur ville.
- Les Assemblées citoyennes peuvent aboutir à des visions, plans et projets de meilleure qualité, mieux alignés avec les désirs et les besoins de la communauté, ce qui permet aux villes d'opérer des changements audacieux ou difficiles avec les citoyen-ne-s, et non en les leur imposant.

Les autorités publiques, en investissant dans un engagement de haute qualité à travers les Assemblées citoyennes, peuvent éviter le coût élevé d'une politique qui échoue ou d'un processus d'aménagement prolongé.

Les bénéfices pour les promoteur·ice·s et investisseur·ses

- L'Assemblée citoyenne est un processus démocratique de haute qualité qui, lorsque mis en œuvre dès le début du projet d'aménagement, contribue à réduire les risques, tout particulièrement dans les calendriers de validation des répartitions en zones, lorsque naît souvent une résistance du côté des membres de la communauté consultés tardivement quant à des plans qui ont été finalisés sans qu'ils puissent avoir une influence sur le projet.

Nourrir un tel lien avec les personnes peut contribuer à créer de meilleures conditions pour investir et à générer plus de profit en construisant des lieux de meilleure qualité, plus de résilience et une plus forte cohésion sociale

Les bénéfices pour tout le monde

- Les citoyen-ne-s prennent part à la création de meilleurs quartiers et villes, en conséquence les lieux qu'ils habitent se voient améliorés.
- Les citoyen-ne-s se sentent réellement représenté·e·s tandis que leur ville prend des décisions importantes.
- La puissance d'agir individuelle et collective des citoyen-ne-s est renforcée, ce qui permet à la population d'être dotée de muscles civiques plus solides.
- Les espaces de délibération réunissent des personnes diverses sur un pied d'égalité pour qu'elles travaillent ensemble, renforçant ainsi la cohésion sociale.

Les citoyen-ne-s réunissent des données et partagent leurs connaissances quant à leurs lieux de vie, ce qui permet de bâtir des lieux mieux adaptés à leur but.

4.3 Les Assemblées citoyennes en tant que partie de l'engagement public

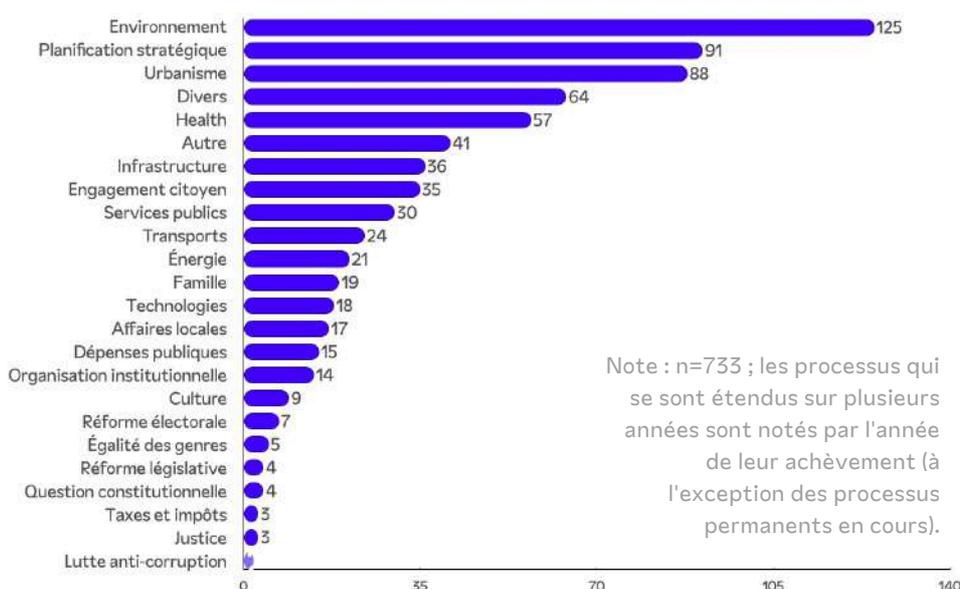
Les types d'Assemblées présentées ci-dessus ne peuvent suffire de façon autonome ou être séparés des moyens existants (ou potentiels) d'engagement avec un public plus étendu. Les membres des Assemblées peuvent représenter la société dans toute sa diversité, ils restent un petit groupe de personnes. C'est pourquoi les Assemblées doivent être connectées à un écosystème plus grand de stratégies d'engagement pouvant coopérer avec, et directement nourrir, le processus d'Assemblée comme base de formulation des recommandations. Cela peut inclure (mais ne se limite pas à):

- Une cartographie et une collecte de données au sein de la communauté
- Des conversations au sein de la communauté (avec usage potentiel d'une technologie comme [Fora](#))
- Des ateliers de conception
- La science citoyenne
- Les cafés citoyens
- Des enquêtes auprès d'un public plus étendu
- Le recueil de contributions crowdsourced auprès de la communauté (grâce à des plateformes comme [Decidim](#), [change.org](#), ou [make.org](#))
- Des initiatives de placemaking (fabrique de lieux publics)
- Plateformes d'IA générative pour la planification participative (comme [UrbanistAI](#))

Ces stratégies d'engagement peuvent être mises en œuvre en amont du processus d'Assemblée (afin de déterminer la question – la mission – de l'Assemblée) ou pendant (en tant qu'élément de base ou témoignage permettant aux membres de formuler des recommandations), tandis que d'autres peuvent être activées ensuite afin de présenter et d'introduire les recommandations de l'Assemblée auprès d'un public plus étendu et d'en recueillir les avis avant qu'elles ne soient transmises à l'autorité publique.

Les types spécifiques de stratégies d'engagement à mettre en œuvre dépendront finalement du contexte et des mécanismes existants quant à la participation dans chaque ville, des caractéristiques de l'Assemblée elle-même et de l'impact du problème auquel il faut répondre (selon qu'il touche toute la ville ou non). La détermination ou sélection du type de stratégie d'engagement le plus approprié se fera en partenariat avec des organisations locales dont le travail porte sur la participation et/ou des départements municipaux d'engagement public afin de préciser comment mettre en œuvre la collaboration entre les Assemblées citoyennes et les stratégies d'engagement au sens plus large. Pour plus de détails sur les stratégies de participation, nous recommandons le [Guide de l'OCDE sur la participation citoyenne](#).

4.4 Documentation étendue quant à l'usage des Assemblées citoyennes pour répondre aux questions d'urbanisme



Nombre de fois où une question de mesure politique a été adressée à travers un processus délibératif représentatif Source: OECD Deliberative Democracy Database (2023).

La [base de données de l'OCDE sur les quelques 700 Assemblées citoyennes](#) qui se sont tenues à travers le monde au cours des quarante dernières années indique quelles sont [les trois questions les plus souvent abordées : l'environnement, l'urbanisme et la planification stratégique](#). Des sujets spécifiques concernaient entre autres le changement climatique, l'investissement d'infrastructure, les plans urbains à long terme, la pollution de l'air, la santé mentale et le bien-être. Certains des exemples qui suivent sont mentionnés dans la base de données de l'OCDE, tandis que d'autres se sont présentés plus récemment.

Les assemblées de citoyens ont été utilisées par différents niveaux de gouvernement, dont 65 % au niveau local (OCDE 2023). Cela s'explique par le fait que les gouvernements locaux traitent souvent de questions qui affectent directement la vie quotidienne des gens, ce qui facilite la participation et l'expression des citoyens par rapport aux questions nationales. Le coût moins élevé de l'organisation d'assemblées locales de citoyens contribue également à une plus grande participation. La page suivante présente quelques exemples provenant de différentes parties du monde.



Nombre de processus délibératifs représentatifs par niveau de gouvernement 1986 - 2023

L'Assemblée citoyenne de l'île de Lynetteholm

Copenhague, Danemark (2023)

→ [Au projet](#)



Source de l'image: [We Do Democracy](#)

Comment Lynetteholm peut devenir dans le futur un quartier de développement durable pour les personnes, la nature et l'environnement dans la région de la capitale?

- C'est un exemple de la façon dont une ville tente de réconcilier les gens autour des décisions controversées qui ont été prises sans engagement public préalable. Une conversation de départ avec les citoyen-ne-s faiblement démocratique a été transformée en un dialogue fort. Leur a été donné le pouvoir d'examiner le projet et de formuler des recommandations en réponse à la question ci-dessus.
- Les recommandations de l'Assemblée citoyenne ont été publiées publiquement et transmises sans modification au département de la représentation citoyenne de la municipalité de Copenhague.

Points clés

- 10 000 invitations envoyées aux citoyens du Copenhague - 66 citoyens ont été recrutés
- 10 jours complets de délibération sur 8 mois, soirs et week-ends (novembre 2022 à juin 2023).

L'Assemblée citoyenne itinérante de Bogotá

Bogotá, Colombie (2020 - 2023)

→ [Au projet](#)



Source de l'image: [QIDP 2023 Award Best Practice in Citizen Participation](#)

Un modèle continu de délibération citoyenne a été mis en place afin que les personnes formulent des recommandations quant aux régulations liées à l'usage des terres ainsi qu'une vision de la ville de Bogotá pour les vingt prochaines années.

- Le conseil municipal de Bogotá, par l'intermédiaire de son laboratoire d'innovation publique DEMOLAB, a lancé une délibération publique séquencée par le biais de l'assemblée citoyenne itinérante (ACI). Il s'agit d'une série interconnectée d'organes délibératifs représentatifs rattachés au conseil municipal (OCDE 2020).
- Cela a réuni les conditions pour renforcer la confiance et la responsabilité parmi les citoyen·ne·s et le gouvernement de la ville en instaurant une méthode pérenne pour que les citoyen·ne·s déterminent les décisions d'urbanisme, tout en assurant un haut niveau d'inclusivité en permettant aux personnes de tous les quartiers de la ville de participer, dont celles considérées comme étant les plus vulnérables.

Points clés

- Premier chapitre, 110 citoyens, deuxième chapitre 60 citoyens (dont 18 du premier), troisième chapitre 120 citoyens - représentant les 20 districts de Bogotá.
- 2 semaines d'apprentissage et 2 jours délibération

L'Assemblée citoyenne pour le climat de Bruxelles

Belgique (2022 - présent)

→ [Au projet](#)



Source de l'image: Assemblée citoyenne pour le climat /Burgerraad voor klimaat [post d'Instagram](#)

Cette Assemblée permanente et tournante de citoyen·ne·s est composée d'une série de Panels citoyens – 100 citoyen·ne·s tiré·e·s au sort par panel – qui formulent régulièrement des recommandations sur les politiques climatiques, et sont doté·e·s du pouvoir de décider de l'ordre du jour pour les membres entrants du panel.

- Cet organe permanent de délibération vise à répondre à une variété de défis actuels liés au changement climatique qui sont de plus en plus nombreux. Il permet de réduire l'écart entre ce que les citoyen·ne·s et le gouvernement considèrent comme nécessaire.
- Au cours de chaque cycle, l'Assemblée abordera un thème défini par l'Assemblée précédente. Le premier cycle était sur "l'habitat". Le deuxième cycle se concentrera sur "l'alimentation".

Points clés

- **10 000 invitations** envoyées aux citoyens de la région de Bruxelles. **65 à 100 membres** sont sélectionnés par tirage au sort par groupe. Ce groupe est remplacé par un nouveau chaque année, afin de permettre à l'Assemblée de durer dans le temps.

L'Assemblée citoyenne Ostbelgien: assemblage 3 sur le boîtier

Eupen, Belgique (2022)

→ [Au projet](#)



Source de l'image: Ostbelgien Citizens' Assembly [Flickr page](#)

Un logement pour toutes ! Comment les politiques peuvent-elles créer des logements durables et abordables pour toutes ?

- Depuis 2019, un modèle d'Assemblée citoyenne continue a été institué dans la région germanophone de l'Est de la Belgique. L'Assemblée citoyenne décide de l'ordre du jour et initie des Assemblées ad hoc. En 2019, l'une d'elles était dédiée au logement durable et abordable. Un groupe de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort a délibéré ensemble afin de formuler des recommandations en réponse à la question ci-dessus.
- Même s'il s'agit d'un sujet complexe, comportant de nombreuses couches, les citoyen-ne-s sont parvenu-e-s à émettre des recommandations claires et tangibles face à cette grande question (dont des modifications légales spécifiques, l'appel à un nouveau cadre juridique afin de soutenir différents types de modèles de propriété immobilière, et des changements ciblés dans les règles de planification).

Points clés

- 10.000 invitations envoyées aux citoyens de la région d'Ostbelgien. 65 - 100 membres sont sélectionnés par sortition par groupe.
- Le processus d'assemblée s'est déroulé sur 5 mois, d'octobre 2021 à février 2022.

Le Panel Toronto Planning Review

Toronto, Canada (2015 - 2019)

→ [Au projet](#)



Source de l'image: The City of Toronto, [Toronto Planning Review Panel](#)

Un groupe de citoyen·ne·s s'est vu accorder un mandat de 2 ans pour se réunir régulièrement, délibérer et formuler des recommandations quant à une variété de projets, de politiques et de guides concernant la ville.

- les membres se sont retrouvés environ une fois par mois, ont délibéré et formulé des recommandations relatives, entre autres, aux plans de transport, à la stratégie climatique de la ville et aux plans d'ensemble.
- Cela a contribué à donner un sentiment de légitimité et de responsabilité aux projets menés par la ville. Était inclus un ensemble transversal de résident·e·s de Toronto de façon à représenter la diversité des habitant·e·s, dont beaucoup n'ont que rarement la possibilité de donner leur avis.

Points clés

- 12 000 invitations ont été envoyées à des citoyens de toute la région du Toronto. Un groupe de 28 personnes a été sélectionné pour faire partie de la première cohorte (2015-2017).
- Au cours des deux années, les membres de l'Assemblée se sont réunis pour 4 sessions d'orientation d'une journée entière et 11 réunions d'une journée entière.

Le Panel Melbourne's People

Melbourne, Australie (2014)

→ [Link to project](#)



Les membres du Melbourne's People's Panel devant l'hôtel de ville. Source de l'image: [City of Melbourne via ABC Radio National](#)

La ville de Melbourne a produit un plan financier sur 10 ans à hauteur de 5 milliers de dollars australiens, énormément influencé par le Panel Melbourne's People qui avait contribué à résoudre un déficit budgétaire de 900 millions de dollars.

- C'était la première fois que la ville de Melbourne produisait un plan financier sur 10 ans et autorisait un accès sans précédent au groupe représentatif de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort afin de formuler des recommandations à destination du Maire et du Conseiller.
- Après avoir réfléchi aux propositions du groupe d'experts pendant sept mois, le conseil a lancé publiquement le budget final, qui acceptait 95 % des propositions du groupe d'experts.

Points clés

- 43 membres ont été sélectionnés par tirage
- Le panel s'est réuni 6 fois sur une période de 4 mois (août - octobre 2014).

CHAPITRE

05

Où commencer?

5.1 Six points de départ possibles

Nous présentons dans le tableau et dans la partie ci-dessous 6 scénarios possibles afin de montrer comment chaque type d'Assemblée peut être utilisé pour traiter d'un problème en particulier dans le système de planification urbaine et nous détaillons les considérations nécessaires à leur mise en place.

Tandis que certains éléments des processus de prise de décision d'urbanisme sont comparables à travers le monde, nous observons des différences d'une ville à l'autre. C'est pourquoi nous avons commencé dès le départ à présenter plusieurs méthodes générales qui peuvent être adaptées selon le contexte institutionnel, politique, socio-économique et culturel de façon appropriée.

Le tableau est organisé suivant un niveau croissant d'intégration (1 à 6) aux processus décisionnels existants. Par exemple, dans certaines villes, il peut être préférable de commencer avec une Assemblée citoyenne ad hoc dédiée à un projet ou à une politique d'aménagement d'une zone spécifique majeure ou contentieuse afin d'apprendre du procédé et de pouvoir réfléchir à comment une Assemblée citoyenne continue peut être une étape logique permettant de trouver des solutions à d'autres problèmes qui persistent dans toute leur complexité. Dans certaines villes, où les Assemblées citoyennes ou d'autres formes d'engagement intense ont déjà été testées et où il y a un désir de continuer à les mettre en œuvre, une approche plus ambitieuse visant à initier un modèle continu d'Assemblée à échelle de la ville pourrait être l'étape suivante.

Si une ville cherche à mettre en place plus d'une seule Assemblée, elle pourrait envisager d'adopter une approche à plusieurs facettes qui connecte de façon holistique chaque type d'Assemblée et les recommandations formées afin d'alimenter directement différents moments du processus décisionnel. Cela pourrait signifier que les Assemblées ad hoc sont initiées pour traiter de projets spécifiques, tandis que les Assemblées de communauté continues et les Assemblées citoyennes à échelle de la ville fournissent régulièrement des contributions quant aux processus décisionnels spécifiques d'urbanisme. Comme dit plus haut, cela serait encouragé par un Comité d'engagement dédié et d'autres mécanismes de partage des connaissances.

Le point de départ de leur mise en place dépend de nombreux facteurs, dont:

1. Le cadre légal et réglementaire général des décisions d'urbanisme ;
2. La taille et les pouvoirs juridictionnels de la ville ;
3. La question et la portée de la décision à prendre ;
4. Le moment à l'intérieur du cycle de la prise de décision ;
5. La relation avec les institutions politiques et administratives existantes ;
6. La culture existante quant à l'engagement publique ;
7. Les ressources disponibles.

	Initiateur-ice	Rayon d'action	Problèmes	Type d'assemblée	Bénéfices	Applicabilité	Autres formes de participation	Impact	Prochaines étapes	Cas précédents
1	Si vous êtes une ville....	Grande échelle, projet d'infrastructure à échelle de la ville	Un manque de confiance dans le système et un sentiment d'impuissance face aux prises de décisions majeures qui affectent la ville	Assemblée citoyenne ad hoc	→ Évite les risques et les coûts d'un rejet public et d'un processus d'aménagement plus long. → Aboutit à des visions, plans et projets de meilleure qualité alignés avec les désirs et les besoins de la communauté et génère de la valeur pour les décideur·ses et départements d'urbanisme.	Convient aux villes de toutes les tailles et aux projets qui ont un impact significatif sur la ville	→ Enquêtes auprès d'un public élargi → Contributions par la participation de la communauté (crowdsourcing) pour réunir de plus larges contributions	Les recommandations sont transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées au projet	Envisagez de lancer une Assemblée citoyenne à échelle de la ville continue	Copenhague, Danemark (2023)
2	Si vous êtes un-e promoteur-ice...	Un projet d'aménagement urbain potentiellement contentieux qui aura un grand impact sur la ville	Impuissance et manque de confiance envers les promoteur-ice-s pour la construction de quartiers inclusifs, abordables et durables	Assemblée citoyenne ad hoc	→ Évite les risques et les coûts d'un rejet public et d'un processus d'aménagement plus long. → Aboutit à des visions, plans et projets de meilleure qualité alignés avec les désirs et les besoins de la communauté et génère de la valeur pour les décideur·ses et départements d'urbanisme.	Convient aux projets d'aménagement urbain de grande ampleur qui auront un impact sur de nombreux·ses habitant·e-s	→ Conversations au sein de la communauté → Ateliers de conception → Enquêtes auprès d'un public élargi → Contributions par la participation de la communauté (crowdsourcing) pour réunir de plus larges contributions	Les recommandations sont transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées au projet	Envisagez l'usage régulier d'Assemblées citoyennes pour d'autres projets	Copenhague, Danemark (2023)
3	Si vous êtes une ville....	Développer une politique urbaine ou un plan de long terme qui touche toutes les communautés d'une ville	Les décisions prises par les autorités publiques ne sont pas toujours alignées avec les besoins, les valeurs et les désirs de la communauté touchée	Assemblée citoyenne ad hoc	→ Conduit à des visions et politiques de cohésion sociale qui sont mieux alignées aux désirs et besoins de la communauté et évitent les coûts élevés d'un échec de planification	Convient aux villes de toutes les tailles et aux politiques ou plans qui auront une influence durable sur la ville	→ Enquêtes auprès d'un public élargi → Contributions par la participation de la communauté (crowdsourcing) → Cartographie de la communauté et collecte de données → Initiatives de placemaking et/ou conversations au sein de la communauté pouvant nourrir l'Assemblée citoyenne	Les recommandations sont transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées au projet	Envisagez de lancer une Assemblée citoyenne à échelle de la ville continue	Melbourne, Australie (2014) Bogotá, Colombie (2020 - 2023) Ostbelgien Belgique (2022)
4	Si vous êtes une ville, une région, un État ou une province....	Modifier les exigences minimales et améliorer la qualité de l'engagement public obligatoire	L'engagement public obligatoire crée rarement les conditions d'expression de la société dans toute sa diversité	Assemblée citoyenne ad hoc	→ Un groupe véritablement représentatif de citoyen·ne-s joue un rôle régulier dans la transformation de son quartier et de sa ville, ce qui contribue à renforcer la puissance d'agir individuelle et collective ainsi que la cohésion sociale	Convient aux villes de toutes les tailles ou aux régions qui ont déjà un cadre légal imposant des obligations en cas de consultation publique	→ Cartographie de communauté, → Conversations et collectes de données → Café citoyen → Contributions par la participation de la communauté (crowdsourcing) → Initiatives de placemaking	Les recommandations sont transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées au projet	Amendez la législation de l'engagement obligatoire afin d'inclure les Assemblées citoyennes	Assemblée Bruxelles Climat, Bruxelles, Belgique (2022 - en cours)
5	Si vous êtes une ville, une organisation de la société civile ou un membre de conseil de communauté ou d'une association...	Reformer ou créer de nouveaux conseils de communauté ou de quartier pour mieux représenter les besoins des habitant·e-s sur le long terme	Les conseils ou comités à échelle de la communauté n'existent pas ou manquent de pouvoir. Ils sont parfois peu représentatifs de la diversité des habitant·e-s en raison des processus de sélection	Introduire des Assemblées de communauté aux membres tirés au sort et incorporer aux conseils et comités de communauté existants une sélection des membres pleinement ou partiellement via tirage au sort	→ La puissance d'agir individuelle et collective des citoyen·ne-s est renforcée, ce qui résulte en des visions, plans et projets de meilleure qualité et plus alignés aux désirs et aux besoins de la communauté	Convient particulièrement aux villes qui comportent des quartiers importants et distincts et/ou aux villes qui ont déjà des conseils ou associations de quartier/communauté	→ Contributions par la participation (crowdsourcing) → Conversations au sein de la communauté → Initiatives de placemaking → Ateliers de conception	Les Assemblées de communauté votent les propositions d'aménagement dans leur juridiction et choisissent les zones prioritaires pour y implanter des politiques et initiatives à échelle de la ville	Envisagez d'introduire une Assemblée citoyenne à échelle de la ville continue liée aux Assemblées de communauté pour y intégrer leurs contributions	Conseils de communauté de New York (NB à présent les membres ne sont pas tirés au sort)
6	Si vous êtes une ville.....	Addresser les questions systémiques, continues à échelle de la ville (par ex. les sans-abri, les risques liés au changement climatique, le futur de la mobilité)	Un manque de confiance dans le système et un sentiment d'impuissance face aux prises de décisions majeures qui affectent la ville de façon continue.	Assemblée citoyenne à échelle de la ville continue	→ Renforce la légitimité et la responsabilité tandis que les citoyen·ne-s se sentent véritablement représenté·e-s lorsque leur ville prend des décisions importantes	Convient aux villes de toutes tailles. Peut requérir des changements de régulation ; demandera des ressources importantes et le soutien d'un Comité d'engagement citoyen	→ Cartographie de communauté → Conversations au sein de la communauté → Ateliers de conception → Science citoyenne → Enquête à échelle de la ville	Les recommandations sont transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées au projet, aux politiques, ou à la vision.	Mettez en place des Assemblées de communauté liées à l'Assemblée à échelle de la ville	Toronto, Canada (2015-2019) Bogotá, Colombie (2020 - 2023)

01 Si vous êtes une ville ou une région sur le point d'initier un grand projet d'infrastructure urbaine...



Envisagez la mise en place d'Assemblées citoyennes ad hoc pour déterminer des objectifs et éléments de conceptions clés du projet mieux alignés aux désirs et besoins de la communauté.

Non seulement cela réduit de manière significative les risques d'hostilité et de critiques de la part du public, mais cela permet aussi d'éviter les coûts élevés d'un processus de validation prolongé et de générer plus de profit social et économique ainsi que l'approbation du projet au long terme par la communauté. Habituellement, les personnes sont écartées (ou consultées dans une moindre mesure) aux débuts du processus de prise de décision majeure dans le cadre de projets d'infrastructures de grande échelle multi-générationnels. En donnant aux personnes le temps, l'espace et les ressources pour se former, délibérer et atteindre un large consensus sur des aspects clés de la proposition, il est possible d'améliorer la confiance en le système et de livrer des projets meilleurs dans leur ensemble.

Une Assemblée citoyenne ad hoc mise en place au début d'un processus décisionnel (possiblement au moment des phases initiales du projet et des études de faisabilité, fixation des objectifs et évaluation des besoins) peut contribuer à transformer le statu quo de l'engagement public habituel pour de tels aménagements. Bien entendu les enquêtes et avis de la communauté récoltés auprès du public (via des plateformes comme Decidim, change.org, make.org), ou les contributions émanant des conversations au sein de la communauté doivent être utilisés afin d'inclure un plus large public et de collecter des contributions plus variées pouvant constituer les documents de base qui informeront les membres de l'Assemblée pour la formulation de leurs recommandations finales.

Les recommandations, afin d'assurer un bon niveau de responsabilité et de légitimité, devraient être présentées publiquement aux décideur-se-s, considérées avec attention et faire l'objet d'une réponse publique avant d'être intégrées au projet. Les membres de l'Assemblée et le public étendu doivent aussi être informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet, tandis qu'un comité de suivi garantit que les recommandations prennent effet.

Évaluez le processus de l'Assemblée et penchez-vous sur les leçons tirées à cette occasion. Considérez comment mettre en place une Assemblée citoyenne à l'échelle de ville continue pourrait bénéficier à d'autres aménagements urbains majeurs dans le futur. Adopter une approche systémique pourrait permettre d'affronter les complexités de décisions similaires régulièrement et d'établir graduellement une meilleure confiance et une plus fine compréhension des méthodes de prise de décisions quant à nos villes.

02 Si vous êtes un·e promoteur·ice au début d'un grand *projet d'aménagement urbain*...



Envisagez la mise en place d'une Assemblée citoyenne ad hoc afin de générer des stratégies de conception et une programmation de site de meilleure qualité et soutenues par la communauté qui, en conséquence, permettront la création de lieux où les personnes peuvent entretenir des relations, vivre et s'épanouir.

Non seulement cela réduit le risque d'opposition du public au projet, mais cela ouvre aussi la voie à un processus de consultation publique approfondi, engagé et documenté qui peut accélérer les processus de validation tout en engendrant plus de valeur sociale et économique à long terme pour le projet. Puisque les personnes sont habituellement écartées, ou très peu consultées, lors des premières étapes de la conceptualisation et aux autres moments décisifs des projets de réaménagement urbain de grande ampleur, il est compréhensible qu'elles se sentent souvent démunies. Leur donner le temps, l'espace et les ressources pour se former, délibérer et trouver un consensus quant aux aspects clés du projet dès le départ permet de bâtir des quartiers plus inclusifs et durables, d'accroître la confiance du public en les promoteur·ice·s et d'obtenir une plus grande adhésion au projet.

Une Assemblée citoyenne ad hoc initiée par un·e promoteur·ice avant que les professionnel·le·s de la conception ne présentent un projet complet ou que les processus de validation ne soient entamés peut contribuer à transformer le statu quo de l'engagement public habituel pour de tels aménagements. Les membres de l'Assemblée peuvent être chargés d'établir les objectifs de durabilité du projet, de déterminer comment il sera lié au quartier qui l'entoure, de recommander quel type de service public devrait s'y trouver ou de développer des stratégies de conception clés pour le projet. Les initiatives de placemaking, les conversations au sein de la communauté, les enquêtes et les contributions de communautés récoltées auprès du public (via des plateformes telles Decidim, change.org, make.org) doivent être utilisées pour inclure un plus large public et collecter des contributions plus variées pouvant constituer les documents de base qui informeront les membres de l'Assemblée pour la formulation de leurs recommandations finales. Une deuxième étape d'engagement peut consister en des ateliers de conception avec la communauté étendue, en collaboration avec des professionnel·le·s de la conception comme les architectes, urbanistes, consultant·e·s en matière d'environnement, pour explorer comment les recommandations peuvent être réellement suivies. Une technologie comme Fora peut être mise en œuvre afin d'obtenir des contributions de communauté de meilleure qualité et un processus d'Assemblée plus représentatif.

Les recommandations, afin d'assurer un bon niveau de responsabilité et de légitimité, devraient être présentées publiquement aux décideur·se·s, considérées avec attention et faire l'objet d'une réponse publique avant d'être intégrées à la présentation du projet. Les architectes candidat·e·s et autres professionnel·le·s de la conception doivent s'engager à respecter ces recommandations pour être embauché·e·s. Les membres de l'Assemblée et le public étendu doivent aussi être informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet, tandis qu'un comité de suivi garantit que les recommandations prennent effet.

Évaluez le processus de l'Assemblée et penchez-vous sur les leçons tirées à cette occasion. Envisagez comment utiliser les Assemblées citoyennes régulièrement pour d'autres aménagements majeurs peut leur faire bénéficier d'un succès et réduire d'autres risques. Utiliser ce modèle d'engagement en tant que promoteur·ice permet d'illustrer à quoi ressemble une consultation publique de qualité élevée et comment cela produit un impact positif sur le projet. Utiliser les Assemblées régulièrement permettrait d'établir graduellement une meilleure confiance du public, d'éviter les risques causés par les longs procédés de validation et de bâtir des quartiers plus inclusifs et durables.

03

Si vous êtes une ville sur le point d'entamer le développement de *votre prochain plan sur le long terme, une politique urbaine majeure ou un plan financier...*



Envisagez d'initier ce processus avec une Assemblée citoyenne ad hoc afin de développer une vision citoyenne pour la ville, un budget pluriannuel ou une politique de planification qui sera en accord et reflétera les besoins, les valeurs et les désirs des résident·e·s de la ville.

De cette façon, le processus d'Assemblée peut faciliter le développement de visions, de politiques et de plans permettant plus de cohésion sociale, tout en évitant les coûts des échecs d'une politique au long terme ou d'un plan financier qui ne bénéficie pas de façon équitable à la ville.

Organiser une Assemblée citoyenne ad hoc dès le début de ces types de processus installe les conditions propices à la formation d'un ensemble varié de perspectives, d'expériences de vie et de visions pour le futur. Les résultats obtenus sont des plans pour la ville plus audacieux, plus largement soutenus et plus ambitieux. Les contributions de communauté récoltées auprès du public (via des plateformes comme [Decidim](#), [change.org](#), [make.org](#)), es enquêtes et la science citoyenne doivent être utilisées pour inclure un plus large public et collecter des contributions plus variées pouvant constituer les documents de base qui informeront les membres de l'Assemblée pour la formulation de leurs recommandations. Ces outils peuvent aussi être utilisés pour présenter des recommandations provisoires au public afin de recueillir des commentaires avant que les membres de l'Assemblée ne présentent leurs recommandations finales.

Les recommandations, afin d'assurer un bon niveau de responsabilité et de légitimité, devraient être présentées publiquement aux décideur·se·s, considérées avec attention et faire l'objet d'une réponse publique. Les membres de l'Assemblée et le public étendu doivent aussi être informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet, tandis qu'un comité de suivi garantit que les recommandations prennent effet.

Évaluez l'Assemblée et penchez-vous sur les leçons tirées à cette occasion pour reproduire son fonctionnement à chaque cycle. Envisagez comment organiser une Assemblée citoyenne à échelle de la ville continue peut bénéficier à l'élaboration d'autres plans, visions et questions budgétaires majeures. Une Assemblée citoyenne peut être réunie régulièrement pour résoudre des déficits budgétaires ou pour amender des plans ou politiques de long terme. Adopter une approche systémique peut permettre de prendre des décisions complexes similaires de façon continue et d'établir graduellement une meilleure connaissance et une plus grande compétence de la population afin de répondre à ces défis complexes. Cela peut également améliorer la confiance du public et permettre une compréhension plus approfondie des compromis importants qu'implique la prise de décisions relatives à nos villes.

04 Si vous êtes une ville ou une région insatisfaite avec le *statu quo* de la consultation publique légale...



Engagez-vous à améliorer la qualité de l'engagement public obligatoire en mettant en place une Assemblée citoyenne ad hoc pour un projet d'aménagement urbain majeur.

Cela devrait être fait dans l'intention d'apprendre de cette expérience afin de réfléchir à la modification d'une législation qui impose des exigences légales minimales quant à la consultation publique pour y inclure les Assemblées citoyennes.

Aujourd'hui, la consultation publique est souvent un processus ponctuel de type « Mairie » (et parfois une obligation légale) qui réunit ceux que l'on nomme « suspect·e·s habituel·le·s » [usual suspects] et qui ont le temps et les ressources nécessaires pour participer et exprimer leurs inquiétudes quant à un projet ou une politique spécifique. Ces réunions sont généralement organisées de façon à ce que les personnes en soient informées mais ne puissent pas véritablement influencer sur le projet en question. Elles ne représentent que rarement la diversité des points de vue que l'on peut rencontrer à travers la ville.

Lorsque l'exigence légale d'une consultation publique existe, elle devient souvent une case à « cocher » au moment du besoin de validation par le département d'urbanisme. Les projets sont habituellement présentés au public et on lui donne le choix entre quelques propositions de conception, mais cela crée rarement les conditions de la formulation d'une contribution significative de la part des citoyen·ne·s. Les retours énoncés lors de tels forums sont principalement des avis spontanés et non des recommandations de consensus longuement réfléchies. Ces réunions sont rarement conçus pour être constructives et souvent personne ne les apprécie ou n'en perçoit l'intérêt en termes d'efficacité pour réunir des contributions constructives de la part de la communauté ; les responsables municipaux, les urbanistes, les promoteur·ice·s et les citoyen·ne·s ressentent la même frustration généralisée face à ces processus.

Modifier une législation municipale ou régionale afin de faire de la méthode des Assemblées citoyenne une évidence (au lieu de se reposer sur le format Mairie de participation publique habituel) élèverait de façon significative le niveau de qualité et d'impact de la consultation publique car:

1. Un groupe largement représentatif de personnes seraient à même de délibérer (plutôt que de débattre ou d'exprimer des griefs sur ce qui semble être déjà une « affaire conclue », ou de donner un avis seulement d'après des informations limitées) quant à un projet spécifique.
2. Un temps donné et des ressources seraient dédiées à l'apprentissage, la consultation d'expert·e-s, d'organisations de la société civile et de personnes ayant une expérience vécue, pour développer des contributions et recommandations fouillées.
3. Leur contribution aurait un impact réel sur le projet, les membres de l'Assemblée devant considérer les compromis et arbitrages au moment de prendre des décisions relatives à un projet en
4. Cela pourrait être relié à un processus d'engagement d'un public plus étendu dans lequel les résident·e-s de la ville pourraient offrir leur contribution à l'Assemblée en tant que documentation de base. Iels seraient ensuite informé·e-s des recommandations formulées par les membres de l'Assemblée.
5. Enfin, cela contribue à renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif, la confiance entre les citoyen·ne-s et les décideur·se-s, et nourrit un meilleur sens de légitimité et de responsabilité.

After the process has finished, consider how changing the legislation that dictates the minimum legal requirements for public consultation to include Citizens' Assemblies might have a positive impact on future projects across the city. This may only be for particular kinds of development projects (considering scale, budget, community impact etc), but can function as a higher quality method of engagement for challenges that need citizen input the most.

05

Si vous êtes membre ou dirigeant·e d'un conseil de communauté ou d'une association de quartier et *souhaitez accroître la représentativité des membres de la communauté...*



Envisagez de changer les modalités de choix des personnes pour rejoindre le conseil ou l'association en adoptant le tirage au sort pour la sélection des nouveaux membres.

Ce serait une alternative à la participation purement basée sur l'auto-sélection ou les élections ; ceux tiré·e·s au sort seraient largement représentatif·ve·s de la communauté, iels tourneraient régulièrement afin d'assurer une représentation continue. Adopter cette méthode de sélection des membres pourrait aider les conseils et associations existantes à mieux répondre aux besoins des résident·e·s de la communauté dans toute leur diversité et de façon constante.

Si vous êtes une municipalité ou une organisation de la société civile dans une ville où les conseils de communauté ou associations de quartier n'existent pas...

Envisagez la création de nouvelles Assemblées de communauté composées par tirage au sort afin de représenter chaque secteur, circonscription, arrondissement, quartier (selon la taille/ configuration de la ville).

Ces Assemblées seraient composées de membres tournants, tirés au sort, chargés de délibérer et de formuler des recommandations sur des problématiques spécifiques déterminantes touchant leur quartier. Cela signifie qu'elles seraient responsables du choix des zones prioritaires où mettre en place des initiatives et politiques urbaines à l'échelle de la ville, et qu'elles seraient chargées de voter les propositions d'aménagement au sein de leur juridiction avant que la décision finale ne soit transmise à l'autorité publique.

Les Assemblées de communauté devraient aussi travailler en tandem avec les stratégies de participation publique étendues. Elles peuvent organiser des conversations de quartier, des enquêtes et des collectes de données citoyennes, mener des initiatives de placemaking local ou encadrer des ateliers de conception avec le public afin de recueillir les avis d'une communauté élargie. Cela peut aussi aider les membres de l'Assemblée de communauté à identifier les défis clés et les zones à prioriser pour agir au sein de leur juridiction.

Changer les méthodes de sélection des nouveaux membres au sein des structures de communauté existantes, ou instituer des Assemblées de communauté créerait les conditions dans lesquelles chaque membre de la communauté serait mieux représenté. Cela renforcerait la puissance d'agir individuelle et collective des personnes, et ouvrirait ainsi la voie à des visions, plans et projets pour la ville de meilleure qualité, plus en phase avec les désirs et les besoins de la communauté.

Une ligne de communication directe et continue doit être établie entre les Assemblées de communauté et l'autorité publique pour que les recommandations soient transmises au bon département et que soit assuré un bon niveau de responsabilité et de légitimité. Les recommandations devraient être considérées attentivement, faire l'objet d'une réponse publique et être intégrées aux projets, politiques ou budgets (selon la nature des recommandations). Les membres de l'Assemblée et le public étendu doivent aussi être informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet, tandis qu'un comité de suivi garantit que les recommandations prennent effet.

La prochaine étape est d'envisager l'introduction d'une Assemblée citoyenne continue à échelle de la ville reliée aux Assemblées de communauté qui intègre leurs contributions aux recommandations qui touchent l'ensemble de la ville.

06 Si vous êtes une ville *déjà familière des Assemblées citoyennes*, de leur fonctionnement et de leurs avantages, mais souhaitez les *mettre en place pour répondre à des défis à échelle de la ville* de façon continue...



Envisagez la mise en place d'une Assemblée citoyenne à échelle de la ville qui se réunit régulièrement afin de répondre aux problèmes continus, systémiques, à échelle de la ville, en formulant de recommandations déterminant les politiques urbaines clés, la vision au long terme pour la ville, les amendements à cette vision et les projets d'aménagement majeurs.

Cela peut inclure des questions clé comme, entre autres, l'accès au logement, les sans-abri, les politiques climatiques de la ville et les mesures d'adaptation, les priorités en matière de transports publics.

Les personnes sont habituellement écartées des principaux processus de prise de décision et ne sont pas impliquées de façon significative dans la détermination de la vision de la ville et des plans à long terme. Mettre en place une Assemblée qui se réunit régulièrement, directement liée aux prises de décision de façon systémique, pourrait changer les choses. Non seulement cela pourrait augmenter la puissance d'agir des personnes, mais cela pourrait aussi contribuer à formuler des recommandations qui nourriront régulièrement le processus de prise de décision, améliorer la confiance dans le système et aboutir à des plans ou à des politiques en accord avec ce que les personnes souhaitent.

Les recommandations, afin d'assurer un bon niveau de responsabilité et de légitimité, devraient toujours être présentées publiquement aux décideur-se-s, considérées avec attention et faire l'objet d'une réponse publique. Les membres de l'Assemblée et le public étendu doivent aussi être informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet, tandis qu'un comité de suivi garantit que les recommandations prennent effet.

Les enquêtes publiques, les contributions de communauté récoltées auprès du public (via des plateformes comme Decidim, change.org, make.org), les conversations au sein de la communauté, les ateliers de conception, la science citoyenne et les exercices de cartographie de communauté doivent être utilisés pour inclure un plus large public et collecter des contributions plus variées pouvant constituer les documents de base qui informeront les membres de l'Assemblée pour la formulation de leurs recommandations.

Les recommandations sont ensuite transmises, considérées, font l'objet d'une réponse et sont intégrées à la planification au long terme de la ville et aux processus déterminants de la prise de décision. Les membres de l'Assemblée et le public étendu sont informés de la manière dont leurs contributions spécifiques ont déterminé les décisions relatives au projet.

La prochaine étape est d'envisager la mise en place d'Assemblées de communauté avec des membres tirés au sort afin de communiquer avec l'Assemblée à l'échelle de la ville et d'améliorer la représentation des résident·e·s au niveau de la communauté.

5.2 Ces scénarios peuvent-ils être mis en œuvre partout?

Les défis des processus décisionnels en urbanisme peuvent énormément varier dans leurs caractéristiques d'un lieu à un autre, mais beaucoup sont partagés par les villes du monde entier. Les acteur·ice·s impliqué·e·s, l'interaction entre les cadres légaux nationaux, locaux et réglementaires, et les étapes de la prise de décision sont souvent similaires. Les scénarios ici proposés s'adaptent selon le contexte et les spécificités des lieux.

Nous admettons qu'il est très précieux et nécessaire, quel que soit le contexte, de puiser dans les connaissances et l'expertise du lieu en question afin d'adapter ces propositions générales. Il existe certainement d'autres scénarios, au-delà de ceux que nous présentons ici, qui découlent des circonstances et des défis que nous n'avons pas encore examinés et qui dépassent le champ envisagé par les 100 personnes qui ont élaboré ce travail. Bien que nous ayons cherché à collaborer et à obtenir les commentaires de la part de personnes sur chacun des continents, nous sommes conscient·e·s de n'avoir en réalité atteint que 30 pays. Il y a sûrement d'autres idées et situations auxquelles nous n'avons pas réfléchi. Cependant, nous sommes disposé·e·s à en apprendre plus et souhaitons comprendre comment certains éléments de cette proposition pourraient inspirer une approche de tels contextes.

5.3 Importantes considérations pour tous les scénarios

Deux autres considérations sont importantes à prendre en compte dans le cas de chacun des scénarios énumérés ci-dessus. Nous les envisageons comme des considérations horizontales car elles ont le potentiel de jouer un rôle dans l'ensemble des cas présentés. L'une concerne les espaces physiques que requièrent les Assemblées citoyennes, l'autre est la nécessité d'inclure des jeunes et des enfants dans la prise de décisions relatives au futur de nos villes.

5.3.1 Les infrastructures spatiales

Afin d'accompagner l'infrastructure systémique et procédurale permettant l'élargissement et l'approfondissement de l'engagement public en matière d'urbanisme, notamment via des Assemblées citoyennes, il faut réfléchir aux espaces dans lesquels elles ont lieu. C'est un point crucial pour le renforcement de la cohésion sociale au sein d'une communauté et à travers la ville.



Demokrati Garage, Nordvest, Copenhagen, Denmark. source de l'image: Nils Meilvang

Cela peut passer par diverses solutions quant aux conditions spatiales nécessaires à l'accompagnement d'un tel changement systémique. Les espaces existants des communautés ou des quartiers pourraient accueillir des Assemblées de communauté, tandis que l'Assemblée à échelle de la ville, qui se réunit plus rarement et avec plus de membres, pourrait avoir lieu dans un espace communal plus centralisé et multifonctionnel de la ville.

De nombreuses Assemblées citoyennes à travers le monde ont eu lieu dans les chambres législatives des bâtiments gouvernementaux, locaux ou nationaux, dans des hôtels ou dans des centres de conférences, mais nous pouvons imaginer à nouveau et déplacer les lieux dans lesquels sont prises les décisions relatives à nos villes. Les espaces législatifs actuels ne sont pas toujours propices aux Assemblées citoyennes car ils ne sont pas pensés pour délibérer. À la place, des espaces civiques pourraient accueillir les Assemblées, en lien avec un écosystème plus large d'activités de la communauté. De tels changements pourraient nous aider à repenser comment et où nous prenons les décisions importantes relatives au futur de notre environnement en rapprochant le pouvoir et la prise de décision des communautés directement touchées par ces décisions.



Croydon Urban Room - source de l'image: [Croydon Urban Room website](#) - Photograph par Ruth Ward

Ci-dessous, nous présentons des exemples inspirants qui existent déjà, dans lesquels les personnes travaillent ensemble, se réunissent au sein de la communauté, se retrouvent pour mener des ateliers, sont en dialogue et se rassemblent pour réfléchir aux questions importantes que rencontrent leurs villes et quartiers :

Espaces civiques dans le monde

Exemples inspirants d'espaces civiques que nous avons rencontrés:

- [Urban Rooms](#) - À travers le Royaume-Uni
- [The Democracy Garage](#) - Copenhague, Danemark
- [Civic Square](#) - Birmingham, R.-U.
- [The Unity Hubb](#) - Birmingham, R.-U.
- [East Scarborough Storefront](#) - Toronto, Canada
- [Sager der Samler](#) - Aarhus, Danemark
- [Casa Somos](#) - Quito, Équateur
- [East Marsh United](#) - Grimsby, R.-U.
- [Every One Every Day Kijipuktuk](#) - Halifax, Canada
- [East Quay](#) - Watchet, UK
- [DOKK1](#) - Aarhus, Danemark
- [Astra](#) - Guernica, Pays basque, Espagne
- [Casa Sur](#) - Buenos Aires, Argentine
- [StudioBE](#) - La Nouvelle-Orléans, États-Unis
- [Biblioteca España](#) - Medellín, Colombie
- [National Library Building](#) - Singapour
- [Impact Hubs](#) - Global

5.3.2 Inclure les jeunes

Une autre considération importante est l'inclusion des jeunes (de moins de 16 ans) aux processus décisionnels qui déterminent le futur de nos villes. La prochaine génération de jeunes mérite d'imaginer – et est en capacité de le faire – ainsi que de contribuer à déterminer les lieux dans lesquels iels vivront bien après le décès de la génération actuelle des décideur·se·s.

Il existe de multiples façons d'inclure des jeunes au sein d'un processus d'Assemblée. On pourrait par exemple leur demander de formuler des recommandations sur les mêmes thématiques que « l'Assemblée des adultes » dans le cadre d'un processus d'engagement voisin. Ces recommandations seraient ensuite portées devant l'Assemblée des adultes en tant que documents considérés pour la formulation des recommandations finales ou bien directement transmises à l'autorité publique. Elles pourraient aussi être présentées aux parlementaires aux côtés de celles des Assemblées citoyennes, au même statut et avec un même niveau de mérite.

On trouve des exemples d'Assemblées de jeunes ou d'enfants au moment des Assemblées nationales citoyennes du climat en [Irlande](#) et en [Écosse](#). Dans ces deux cas, les enfants ont formulé des recommandations subtiles, audacieuses et pragmatiques.



Membres de l'Assemblée nationale des jeunes d'Irlande sur le climat 2023 - Source de l'image : Assemblée nationale des jeunes du gouvernement irlandais sur le climat - Rapport de synthèse 2023

CHAPITRE

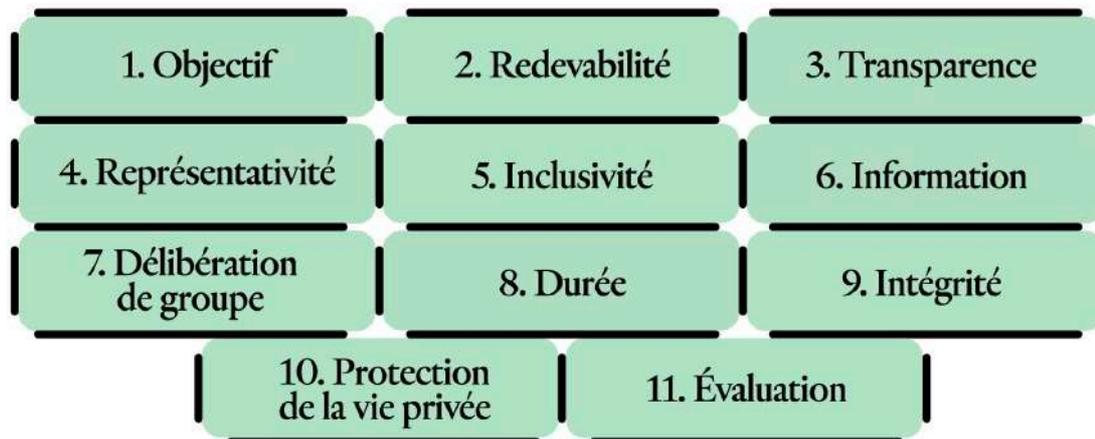
06

Évaluer l'impact

6.1 Quel est le seuil minimum pour une délibération de bonne qualité?

Les principes suivants de bonne pratique sont réunis dans le [Guide DemocracyNext Assembler une Assemblée, section 1.1 - Les conditions du succès](#) as well as in the [Principes de bonnes pratiques en matière de processus délibératifs dans la formulation des décisions publiques de l'OCDE](#). Ces principes correspondent selon nous au seuil minimum permettant au processus délibératif de tirer bénéfice d'une Assemblée citoyenne.

Les principes de bonnes pratiques pour organiser des Assemblées citoyennes ont été développés d'après l'analyse de près de 300 exemples d'Assemblées en collaboration avec un comité consultatif de professionnel-le-s reconnu-e-s du gouvernement, de la société civile et de l'université. En cas de doute, il convient de s'y référer pour identifier ce qui constitue une Assemblée citoyenne de qualité. Les principes :



Source : OCC (2020), [Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques. La vague délibérative.](#)

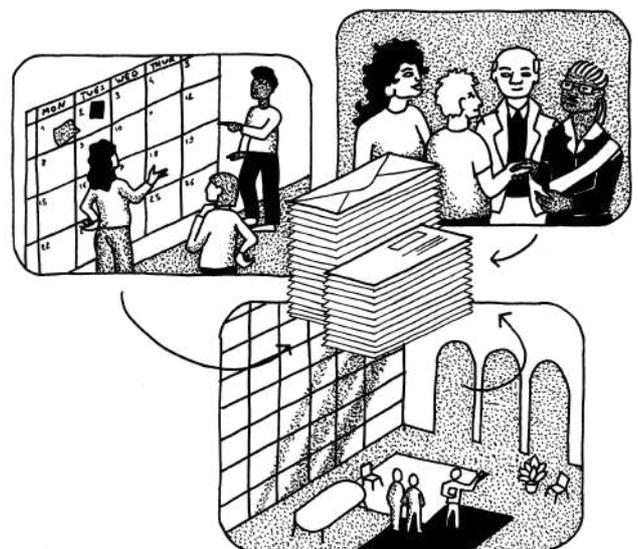
Principes de bonnes pratiques de l'OCDE

1. **Objectif:** l'objectif est formulé sous la forme d'une tâche claire et lié à un problème public défini. Il doit être énoncé de façon neutre, sous forme de question posée dans un langage clair.
2. **Redevabilité:** une influence sur les décisions publiques est notable. L'autorité publique à l'origine du processus s'engage publiquement à réagir aux recommandations des participant·e·s ou à y donner sans délai des suites concrètes. Elle suit la mise en œuvre de toutes les recommandations acceptées, et fournit régulièrement des rapports d'étape publics
3. **Transparence:** le processus délibératif est annoncé publiquement avant son lancement. Il suppose également de dévoiler publiquement et sans délai les modalités de sa conception ainsi que tous ses supports – y compris les ordres du jour, les documents d'information, les données factuelles soumises, les enregistrements audio et vidéo des intervenant·e·s ayant présenté des éléments, le rapport des participant·e·s, leurs recommandations (dont la formulation devra être soumise à l'approbation finale des participant·e·s) et la méthode de sélection aléatoire. La source du financement est précisée. La réaction de l'autorité à l'origine du processus face aux recommandations est rendue publique, de même que l'évaluation réalisée postérieurement au processus, et une stratégie de communication publique est nécessaire.
4. **Représentativité:** les participant·e·s constituent un microcosme de la population. À cette fin, il convient de procéder à un échantillonnage aléatoire, suivi d'une sélection représentative basée sur une stratification par catégorie démographique (pour que le groupe soit globalement conforme au profil démographique de la collectivité, eu égard au recensement ou à des données similaires) et, parfois, sur une stratification par profil psychologique (en fonction du contexte). Tou·te·s les citoyen·ne·s doivent bénéficier d'opportunités égales d'être choisi·e·s comme participant·e·s. Dans certains cas, il peut être souhaitable de suréchantillonner certains groupes démographiques lors de la phase d'échantillonnage aléatoire afin de mieux assurer la représentativité.
5. **Inclusivité:** assurer l'inclusion en cherchant des moyens d'associer les groupes sous-représentés est au centre du processus. L'encouragement et l'appui à la participation passent par la rémunération des participant·e·s, leur défraiement et/ou la prise en charge des enfants ou des personnes âgées dont iels s'occupent habituellement ou son remboursement.
6. **Information:** les participant·e·s ont accès à un large éventail de données factuelles et d'expertises, dont l'exactitude, la pertinence et l'accessibilité sont garanties. Les participant·e·s doivent avoir la possibilité d'écouter et d'interroger des intervenant·e·s, y compris des expert·e·s et partisan·e·s de certaines causes choisi·e·s par les citoyen·ne·s elleux-mêmes.

-
- 8. Délibération de groupe:** les participant·e·s sont en mesure de parvenir à un consensus qui servira de base aux recommandations collectives qu’iels adresseront à l’autorité publique. Cela implique que les participant·e·s écoutent les discussions de façon attentive et active ; qu’iels examinent et évaluent de multiples points de vue ; que chacun·e d’entre elleux ait la possibilité de prendre la parole ; que divers formats de discussion soient organisés, avec une alternance entre les discussions et activités plénières et les travaux en petits groupes ; et qu’un·e facilitateur·ice qualifié·e soit désigné·e.
 - 9. Durée:** la plupart des enjeux de l’action publique sont complexes : il est nécessaire d’octroyer aux participant·e·s le temps de s’informer, d’évaluer les données factuelles et de formuler des recommandations éclairées. À cette fin, les participant·e·s se réunissent en personne au moins quatre journées entières, sauf si une durée plus réduite se justifie. Il est recommandé de ménager du temps entre les réunions afin de permettre à chacun·e de s’informer et de mûrir sa réflexion.
 - 10. Intégrité:** le processus est piloté par une équipe de coordination indépendante et extérieure à l’autorité publique à l’origine de la délibération. De même, c’est cette équipe de coordination indépendante, et non l’autorité publique concernée, qui a le dernier mot sur les décisions relatives au processus. En fonction du contexte, un contrôle du processus est assuré par un conseil consultatif ou de suivi où siègent des représentant·e·s de différents points de vue.
 - 11. Protection de la vie privée:** il est essentiel de protéger la vie privée des participant·e·s afin de les préserver de toute attention médiatique non souhaitée et de tout harcèlement, et afin de préserver leur indépendance face à toute tentative de groupes d’intérêts ou de militant·e·s visant à les influencer ou à acheter leur collaboration. Les discussions en petits groupes sont confidentielles. L’identité des participant·e·s peut être dévoilée à l’issue du processus, sous réserve de leur accord. Toutes les données personnelles des participant·e·s sont traitées conformément aux bonnes pratiques internationales illustrées, par exemple, par le Règlement général sur la protection des données de l’Union européenne (RGPD).
 - 12. Évaluation:** les participant·e·s procèdent à une évaluation anonyme du processus à la lumière de critères objectifs (par exemple : volume et diversité des éléments d’information fournis, temps ménagé pour absorber l’information, indépendance de l’animation). L’équipe de coordination doit procéder à une évaluation interne au regard des Principes de bonne pratique formulés dans le rapport précité, afin d’apprécier les résultats obtenus et les améliorations à apporter par la suite. Une évaluation indépendante est recommandée pour certains processus délibératifs, en particulier lorsqu’ils sont d’une durée significative. Le processus délibératif est également évalué à la lumière de ses retombées finales et de l’impact des recommandations mises en œuvre.

6.2 Comment savoir si les transformations systématiques que nous suggérons portent leurs fruits?

- Moins d'aménagements controversés ou en échec et plus de transformations urbaines axées sur la qualité, les personnes et la nature.
- Des politiques et plans urbains de meilleure qualité qui profitent à tous les membres de la société.
- Les recommandations sont mises en œuvre, surveillées et évaluées afin d'en apprendre plus et d'adapter les conceptions d'Assemblée futures.
- Le mécontentement public relatif aux décisions de planification urbaine s'est réduit (moins de contestation et de pétitions etc) tandis que la connaissance et la compréhension du public quant aux processus d'urbanisme se sont améliorées.
- Les anciens membres d'Assemblée endossent des rôles actifs au sein de leur communauté, relatifs par exemple à l'organisation et à la mobilisation autour des défis sur lesquels leur Assemblée s'était penchée, ou bien à la promotion d'une meilleure participation.
- Niveau accru d'efficacité/de pouvoir d'agir parmi les citoyen·ne·s.
- Niveau accru de cohésion sociale.



CHAPITRE

07

Des considérations pratiques pour commencer

7.1 Cultiver l'adhésion politique et administrative

Il est fondamental d'obtenir l'adhésion de toutes les parties intéressées pour expérimenter les Assemblées citoyennes en tant que moyen viable, légitime et utile de l'engagement public. S'assurer du soutien de tous les partis et œuvrer à l'adhésion des parties prenantes est important.

7.2 2 Développer les compétences

Développer les compétences au sein des départements municipaux pour comprendre la valeur de l'Assemblée et comment la mettre en œuvre est un élément clé de leur réussite. Il est également important que les recommandations puissent être intégrées efficacement aux processus de prise de décision. Comme nous l'avons mentionné plus haut, DemocracyNext lancera un programme de formation aux Assemblées citoyennes destiné aux fonctionnaires et professionnel-le-s fin 2024/début 2025. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt si vous souhaitez participer et nous vous tiendrons au courant.

7.3 Considérations budgétaires

Trouver et allouer les ressources financières nécessaires aux services municipaux, aux promoteur·ice·s ou aux organisations de la société civile pour initier et organiser une Assemblée citoyenne n'est pas toujours une tâche facile. Ci-dessous, quelques exemples à un niveau local à travers le monde au moyen de différents budgets. Le montant du budget requis dépendra évidemment du contexte de l'Assemblée, de son étendue et de sa durée, mais ces chiffres nous donnent une idée. Il faut préciser qu'une part importante du budget est consacrée à la rémunération des membres de l'Assemblée pour leur temps et au recrutement de facilitateur·ice·s qualifié·e·s. Les Assemblées continues réduisent les coûts en devenant la voie normale de prise de décision publique, les initiateur·ice·s, organisateur·ice·s, facilitateur·ice·s et citoyen·ne·s y sont habitué·e·s.

<i>Assemblée citoyenne sur le bien-être émotionnel de Tolosa (Espagne) (2022)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Niveau local• 32 membres• 5 jours de délibération• Développement des compétences inclus• Coûts de l'équipe du projet non inclus	<i>217.330 euros</i>
<i>Assemblée citoyenne du terrain de foire de Petaluma (Californie, États-Unis) (2022)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Niveau local• 36 membres• 12 jours de délibération• Coûts d'interprétation inclus• Coûts de l'équipe du projet partiellement inclus	<i>455.000 USD</i>
<i>Assemblée citoyenne du traitement des déchets de Francisco Morato (Brésil) (2022)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Niveau local• 40 membres• 5 jours de délibération• Coût de la location du lieu non inclus	<i>47.500 USD</i>

7.4 Cultiver des villes prospères, saines et citoyennes

Nous avons exposé pourquoi et comment opérer de tels changements systémiques dans la gouvernance des décisions de planification urbaine peut contribuer à rendre les villes plus prospères et saines. Améliorer la collaboration entre tou·te·s les acteur·ice·s de l'écosystème procure des bénéfices évidents et offre une immense opportunité pour transformer le statu quo de la participation.

De nombreux endroits du monde le font déjà en expérimentant avec les idées et pratiques du tirage au sort et de la délibération afin d'étendre et d'approfondir l'engagement citoyen. Ils nous montrent qu'une transformation systémique profonde est possible étape par étape. Il faut bien commencer quelque part, c'est pour cette raison que nous avons présenté six différents points d'entrée qui, ensemble, participent d'une vision ambitieuse pour un système de prise de décision d'urbanisme complètement différent.

L'expérience de la conception et de l'organisation d'Assemblées citoyennes à travers le monde nous a permis d'observer un changement dans la façon dont les décideur·se·s considèrent de tels procédés et font de plus en plus confiance aux citoyen·ne·s puisqu'ils formulent des solutions élaborées, audacieuses et consensuelles aux défis les plus complexes. Nous avons aussi constaté comment s'améliore la confiance des citoyen·ne·s envers le gouvernement, puisqu'ils comprennent la complexité de choix difficiles qui supposent des compromis.

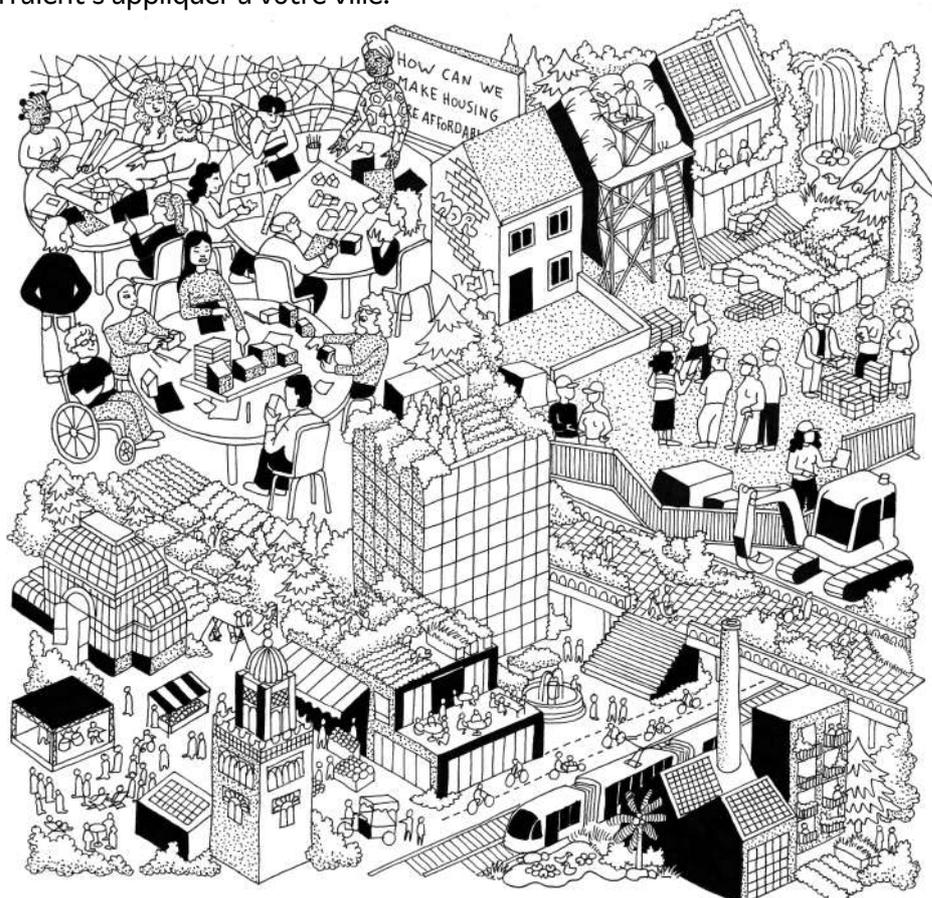
C'est pourquoi nous souhaitons encourager plus d'expérimentation et un plus grand engagement pour les transformations systémiques qui intègrent les Assemblées citoyennes en tant qu'élément régulier du cycle de prise de décision. Ce n'est qu'en créant des espaces de délibération et en offrant aux personnes le temps et les ressources dont elles ont besoin pour rejoindre le processus de l'Assemblée que nous pouvons accroître l'impact de cette évolution.

Nous devons puiser dans la sagesse collective des personnes qui habitent les villes, qui sont les expertes et les parties prenantes de leurs communautés et apportent une diversité de points de vue sur les défis qu'affrontent les villes. Nous croyons fermement que les personnes peuvent et doivent jouer un rôle régulier dans les processus de prise de décision qui affectent leur vie quotidienne de façon démocratique et systématique.

Pour une prochaine étape, DemocracyNext cherche à collaborer avec un groupe de trois villes que nous sélectionnerons au cours d'un processus de candidatures ouvertes qui commencera en février 2024. Une fois les partenariats établis, nous conseillerons, co-conceptualiserons avec les responsables de chacune de ces villes afin d'explorer et d'établir ce qui est possible selon leur contexte. Cela impliquera une réflexion sur la façon dont certains éléments de la proposition sont les plus appropriés, comme la détermination du type d'Assemblée et du point d'entrée. Nous devons aussi tenir compte d'éléments majeurs comme les cadres légaux et réglementaires existants quant aux décisions d'urbanisme, la taille de la ville et l'étendue de ses pouvoirs juridiques, le niveau existant de la culture d'engagement public, les ressources disponibles pour mener à bien un tel processus.

Cependant, il s'agit d'un projet en cours. Il sera possible pour les villes intéressées qui ne font pas partie de ce premier groupe en 2024 d'être tenues au courant de ses progrès afin d'apprendre de ces expériences. Il sera aussi possible de former des partenariats avec nous dans le futur afin d'étendre ce travail. Apprendre les uns des autres, comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, est essentiel pour cultiver des villes prospères et saines avec un réel pouvoir citoyen à travers le monde.

Les progrès seront partagés régulièrement sur notre [site internet](#), nos [réseaux sociaux](#) et [newsletters](#). Cependant, n'hésitez pas à nous [contacter](#) si vous souhaitez explorer la façon dont ces idées pourraient s'appliquer à votre ville!



APPENDICE



Des processus participatifs
et délibératifs qui nous
inspirent

sur la base d'entretiens
avec le groupe travail
internationale

Zone de planification spéciale de Mukuru (Mukuru Special Planning Area, SPA)

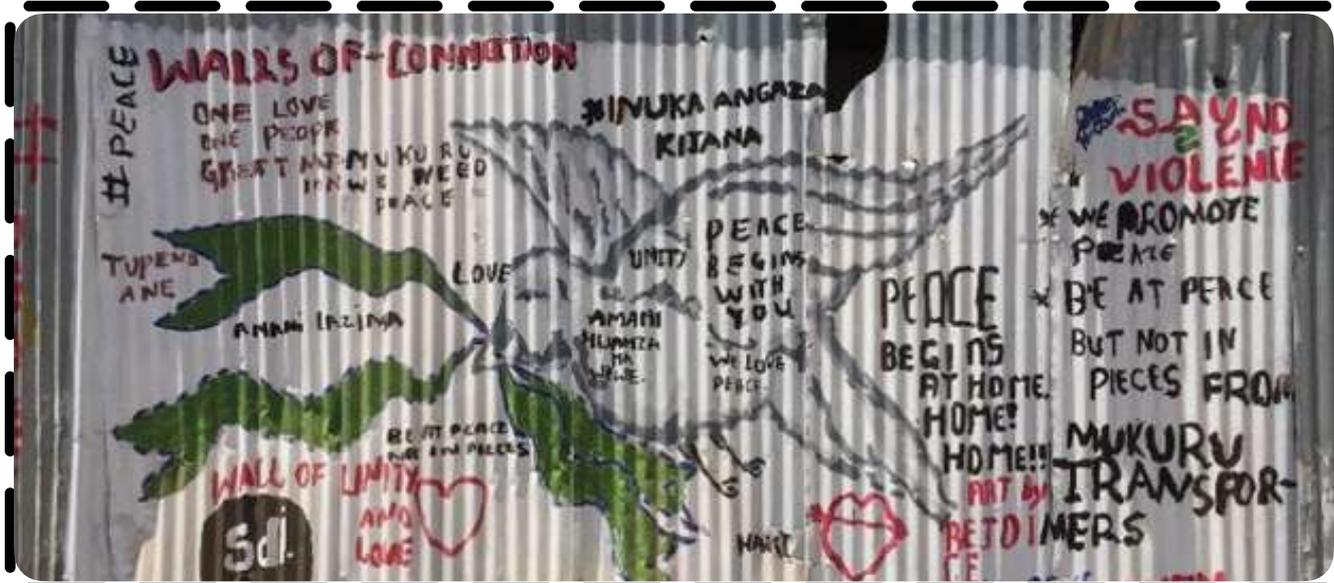
Nairobi - Kenya
2017- aujourd'hui

Membre du groupe de travail impliqué: Jane Weru

Le [Akiba Mashinani Trust](#) (AMT) et ses partenaires sont engagés dans le projet de la Zone de planification spéciale de Mukuru à Nairobi au Kenya depuis 2017. Le projet a été initié en réponse aux avis d'expulsion reçus par les membres de la communauté de Mukuru en raison du mauvais zonage du territoire qu'ils habitaient. AMT, en collaboration avec divers organisations, a œuvré pour empêcher les expulsions et mené des recherches pour comprendre les conditions de vie et structures de pouvoir à Mukuru. Cela a enclenché un processus de planification pour développer une infrastructure et formaliser la communauté. Il a fallu deux ans pour convaincre le gouvernement du comté d'entamer ce plan. La communauté était très impliquée dans les phases de recherches et de planification grâce à des réunions de communauté, des émissions de radio et des réunions de consultation.

Le processus de participation a mobilisé 41 organisations de la société civile, qui ont divisé le processus de planification en 8 consortiums de planification, chacun étant chargé de se concentrer sur un secteur spécifique comme l'eau, le système sanitaire, l'énergie, le logement ou l'éducation. Les résident·e·s ont été invité·e·s à participer au processus de consultation et à donner leur avis sur les secteurs analysés. Les membres de la communauté intervenaient aussi dans l'élaboration des plans pour chacun des consortiums et d'un plan intégré pour l'ensemble de la localité grâce à environ 200 forums de planification urbaine à échelle de la communauté.

Les principaux·les intéressé·e·s au projet étaient le gouvernement du comté de Nairobi, diverses universités, la fédération kényane des habitant·e·s de bidonvilles (Muungano) et le Centre de recherches pour le développement international.



Un "mur de la paix" à Mukuru, l'un des plus grands bidonvilles de Nairobi, au Kenya (Photo : Urban ARK) Source de l'image : [Institut international pour l'environnement et le développement](#)

L'impact direct du projet était significatif : Mukuru a été désigné comme une « Zone de planification spéciale », ce qui permettait de chercher des solutions alternatives de planification pour répondre aux besoins spécifiques de la communauté. Le processus de planification a abouti au développement de 6 plans de secteur et du plan stratégique intégré d'aménagement urbain de Mukuru (Mukuru Integrated Strategic Urban Development Plan, ISUDP). Des infrastructures comme les routes, les installations électriques, les égouts, les réseaux de distribution des eaux, ont été implantées, et trois hôpitaux ainsi qu'un lycée ont été construits.

Le projet est un processus pluriannuel et continu, encore en cours de développement. Les effets du processus sont considérables, la désignation en tant que zone de planification spéciale étant perçue comme une composante nécessaire et fructueuse des projets d'amélioration des bidonvilles. La méthodologie suivie à Mukuru a aussi suscité l'intérêt d'autres localités informelles, à l'intérieur et au-delà du Kenya.

Le projet a constitué une opportunité rare et exemplaire pour l'amélioration des partenariats de participation à grande échelle. Il a permis une véritable co-planification par la communauté et les diverses organisations. L'approche de la ZPS a aussi suscité l'intérêt d'autres grandes zones de bidonville au Kenya, comme Kibera et Mathare.

Informations complémentaires

- [The Muungano alliance: Mukuru SPA](#)
- [The Closer Cities project: Reimagining Urban Informal Settlements : The Mukuru SPA](#)

Écriture participative d'une Constitution

Mexico, Mexique
2016-2018

Membre du groupe de travail impliqué: Gabriella Gómez-Mont

En 2016, Mexico s'est embarquée dans une initiative révolutionnaire visant à transformer la gouvernance de la ville et à résoudre les tensions persistantes entre les citoyen-ne-s et leur gouvernement : « Écriture participative d'une Constitution » (« Crowdsourcing a Constitution »). À l'initiative du gouvernement de la ville de Mexico, ce projet a été mené par le maire Miguel Ángel Mancera, avec la participation active de différentes agences gouvernementales comme la mairie, le bureau du procureur général et le Laboratorio para la Ciudad (LabCDMX). Gabriella Gomez-Mont, l'ancienne directrice du service de la création de Mexico et fondatrice de LabCDMX, a joué un rôle majeur dans ce processus transformateur.

Le projet répondait à des décennies de limitation de l'autonomie de la ville à l'intérieur du gouvernement fédéral qui avait dépourvu les citoyen-ne-s de tout mécanisme de participation à la prise de décision. En 2016, un amendement à la constitution a offert à la ville de Mexico une plus grande autonomie, ouvrant la voie à l'écriture participative de la constitution de la ville. Un groupe divers de 28 « notables » a rejoint l'initiative : des individus issus de différents milieux chargés de rédiger la constitution initiale. Afin de contrebalancer la représentation disproportionnée de la droite au sein du gouvernement national, LabCDMX a favorisé la participation des résidents de la ville à l'élaboration de la constitution, initiant ainsi le processus de crowdsourcing.

Le processus d'engagement a suivi quatre étapes clés : la collaboration, l'enquête, les pétitions en ligne et les assemblées citoyennes. Les citoyen-ne-s ont été encouragé-e-s à exprimer leurs opinions sur les problèmes de la ville, leurs aspirations et perspectives futures, avec la participation de 31 000 résident-e-s à travers 1000 quartiers.



Source de l'image: [Cities of Service - Engaged Cities Award Case Study Crowdsourcing a Constitution](#)

LabCDMX a aussi créé des plateformes pour que la société civile puisse interagir avec le Groupe de rédaction et réunir des avis. Les citoyen-ne-s pouvaient organiser leurs propres réunions et conversations sur les sujets de leur choix, avec plus de 100 groupes qui se penchaient sur des questions comme la mobilité ou les droits autochtones. Les contributions réunies à partir de ces diverses sources ont déterminé le contenu de la nouvelle constitution, qui a pris effet en tant que Carta Magna le 30 janvier 2017, avec l'incorporation de 84% des recommandations obtenues par la participation. La constitution consacre désormais des droits et principes variés parmi lesquels ceux liés à la communauté LGBTI, à la transparence, aux droits des personnes handicapées, à la préservation de l'environnement, et bien d'autres encore, reflétant l'impact direct de ce travail révolutionnaire sur la gouvernance de la ville et la vie de ses résident-e-s.

Cet ambitieux travail de participation et de crowdsourcing n'a pas seulement transformé le cadre constitutionnel de Mexico, il a aussi élargi le pouvoir de ses citoyen-ne-s afin qu'ils participent activement à l'élaboration des politiques et des principes qui gouvernent leurs vies. Cela constitue un remarquable exemple de gouvernance innovante et inclusive qui a permis un changement positif et comblé l'écart entre le gouvernement et personnes.

Informations complémentaires

- [Observatory of Public Sector Innovation](#)
- [Cities of Service: Crowdsourcing a Constitution](#)

Aux Arbres Citoyens - au sein du Contrat de Quartier Durable Jardin aux Fleurs

Place de Ninove, Bruxelles, Belgique
2015 - 2018

Membre du groupe de travail impliqué: Diego Luna Quintanilla

Le gouvernement régional de Bruxelles collabore régulièrement avec les gouvernements municipaux de Bruxelles pour la mise en place de « Contrats de Quartier ». Entre 2014 et 2016, un « Contrat de Quartier » spécifique nommé « Contrat de Quartier Durable Jardin aux Fleurs » était initié en tant qu'outil d'urbanisme et de financement pour encourager la participation au niveau du quartier. Cette approche innovante cherchait à résoudre les disparités entre les positions socio-économiques des municipalités en permettant des transferts financiers directs depuis le gouvernement régional vers les municipalités. Dans ce cadre, le projet spécifique « Aux Arbres Citoyens » a reçu 54 000 € pour financer 31 petits projets visant à fleurir le quartier. Le projet comprenait la modernisation et l'activation de la Place de Ninove, une place publique de Bruxelles, via un processus participatif impliquant les habitant·e·s.

Les résident·e·s ont été activement impliqué·e·s dès le début du projet, iels ont participé à des ateliers de co-création et de construction afin d'identifier les défis que posait l'usage de la Place de Ninove et de proposer des idées pour l'améliorer dans la limite des contraintes budgétaires. Les principales parties prenantes étaient les résident·e·s, qui ont non seulement contribué à la conception et à la construction mais aussi organisé des événements une fois le projet terminé. Le processus participatif a servi de précurseur pour un plus grand projet, sensibilisant les habitant·e·s à l'aménagement à venir d'un espace public dans leur quartier.

L'impact physique du projet s'est traduit par une intervention temporaire composée de plateformes en bois, d'assises et d'un jardin pour la communauté Place de Ninove.



Source de l'image: [Carki - Place de Ninove](#)

En termes sociaux, le projet a favorisé les échanges de connaissances parmi les participant·e·s et un engagement « d'adoption » du lieu par ses usager·e·s. Tandis que l'intervention était au départ temporaire, elle a devancé ses objectifs et s'en est suivie une rénovation complète de la place. En outre, le projet a servi de catalyseur pour la collaboration entre voisin·e·s, conduisant à la formation d'une organisation de communauté qui poursuit encore la collaboration. Les informations complémentaires offrent des perspectives et informations supplémentaires sur les progrès et résultats du projet.

Informations complémentaires

- [Urban Brussels: Contrats de Quartiers Durables](#)
- [Contrat de Quartiers Durable - Jardin aux Fleurs](#)
- [Cakri ASBL - Cultural projects celebrating the streets](#)

Crear Villaverde - Le département Architecture publique participative et urbanisme

Quartier de Villaverde, Madrid, Espagne
2017-2019

Membre du groupe de travail impliqué: Elisa de los Reyes García López

Entre 2017 et 2019, le projet Crear Villaverde dans le quartier Villaverde de Madrid s'est déroulé en tant qu'initiative de conception participative. Le projet a été introduit par le département participation de la Junta Municipal de Villaverde (la mairie de Villaverde) qui avait lancé un appel d'offres/concours public afin d'étendre le pouvoir et la participation citoyennes quant à la gouvernance locale sous le gouvernement Carmena du conseil municipal de Madrid. Crear Villaverde (sur une proposition de Pezestudio) a été sélectionné pour une période de développement de 3 ans, se concentrant sur l'intégration de la participation citoyenne à plusieurs projets urbains au sein du quartier Villaverde.

Les processus de participation orchestrés par l'équipe de Crear Villaverde ont impliqué des habitant·e·s, des expert·e·s, des fonctionnaires et des groupes clés de la société civile. L'équipe a mobilisé les citoyen·ne·s pour des sessions d'analyse de diagnostic, de collecte des désirs de la communauté, de partage d'imaginaires futurs, de conception de prototypes d'espaces et de définition de caractéristiques architecturales. Diverses stratégies, dont les e-mails, les flyers, les affiches et le porte-à-porte ont permis d'atteindre la communauté. Des sessions de travail avaient lieu dans les espaces municipaux, avec une moyenne de 20 à 30 participant·e·s par session.

L'impact direct de ces processus de participation s'est manifesté dans la compilation de rapports complets qui ont été utilisés par les professionnel·le·s techniques dans les projets d'aménagement. Ces rapports reflétaient les envies et opinions des citoyen·ne·s, ils ont été intégrés aux projets des architectes du concours ou bien ont guidé le projet interne d'aménagement.



Source de l'image: [Pezestudio - Crear Villaverde](#)

Les résultats ont été publiés sur le site internet de la mairie pour assurer une transparence et permettre aux citoyen-ne-s de demander des modifications une fois les gagnant-es du concours de conception annoncé-e-s. Bien que le service de la participation de Villaverde ne se soit pas poursuivi après le changement de gouvernement, les rapports qu'il avait généré restent accessibles pour servir de référence et fournissent encore un ensemble précieux de connaissances pour des initiatives à venir ailleurs.

Informations complémentaires

→ [Pezestudio: Crear Villaverde](#)

La création d'un processus d'engagement de la communauté pour transformer le domaine public à travers 15 sites de logements sociaux à New York

Ville de New York, États-Unis
2017-2023

Membre du groupe de travail impliqué: Ifeoma Ebo

De 2017 à 2020, le département municipal de la justice pénale à New York a dirigé un processus d'engagement de la communauté afin de transformer des espaces publics au sein de 15 complexes de logements sociaux identifiés comme des zones à forte criminalité. Ce projet, lancé dans le cadre du plan d'action de la mairie pour la sécurisation des quartiers, s'écartait des approches conventionnelles du maintien de l'ordre et optait pour un processus d'engagement visant à comprendre les causes profondes de la criminalité ainsi qu'à développer une stratégie d'ampleur publique pour y répondre.

Le processus d'engagement impliquait la collaboration avec des équipes de résident·e·s de chacun des ensembles de logements sociaux, avec environ 15 personnes par équipe. Afin d'assurer la durabilité du projet, la première année a été consacrée au développement des compétences, avec la formation des communautés à la conception centrée sur l'humain·e, le placemaking (la fabrique d'espaces publics), la collecte de fonds et l'organisation de communauté. Les résident·e·s, une fois muni·e·s de ces outils, étaient encouragé·e·s à identifier les espaces à activer et à impliquer les principales parties prenantes. Chaque équipe a reçu 50 000 \$ pour développer et nourrir des idées, de façon à favoriser la prise en charge et la durabilité.

Les participant·e·s étaient essentiel·le·s tout au long de la vie du projet, iels s'engageait dans la planification des actions, le développement et la mise en œuvre du projet. Iels ont présenté des plans d'action auprès des départements de la mairie compétents, favorisant les liens avec des agences clés.



Source de l'image: [Mayor's Institute on City Design](#)

Les résultats tangibles étaient des événements, des enquêtes et des interventions de conception physique qui ont amélioré l'espace public. Bien que l'activation de l'espace public initiale soit arrivée à son terme, la programmation continue, le développement des compétences et les interventions de conception physique se poursuivent. L'impact du projet a mené à des projets d'investissement plus importants et à des initiatives pilotes visant à réduire la criminalité et à améliorer la cohésion sociale. Malheureusement, les changements politiques de janvier 2023 ont interrompu l'initiative mais certain-e-s résident-e-s continuent de porter le projet de façon autonome.

Informations complémentaires

- [A Community Playbook for Transforming Public Spaces in Your Neighborhood](#)
- [Safe Places, Active Spaces \(Part I\) – A Design-Based Approach to Community Safety](#)
- [Safe Places, Active Spaces \(Part II\) – Building Community Capacity and Maximizing Impact](#)

East Scarborough Storefront - Une initiative de conception en communauté

East Scarborough, Toronto - Canada
2008 - 2014

Membre du groupe de travail impliqué: Zahra Ebrahim

De 2008 à 2014, le East Scarborough Storefront à Toronto, au Canada, a mis en œuvre une initiative transformatrice de conception en communauté menée par la collaboration de la communauté locale, Sustainable.TO et une organisation locale nommée East Scarborough Storefront. Le projet a été lancé afin d'utiliser une subvention de la ville de Toronto et de la province de l'Ontario, en réponse à un impératif local et provincial de lutte contre la violence des armes à feu dans des quartiers sous-investis. À l'origine, le projet était conçu comme un projet d'art public, mais il a évolué vers un effort global de développement des compétences, permettant de donner plus de pouvoir à une communauté afin qu'elle articule ses besoins et travaille avec des professionnel·le·s de la conception.

Le processus impliquait Sustainable.TO et archiTEXT qui ont collaboré avec la jeunesse locale et des professionnel·le·s de la conception pour revitaliser un ancien commissariat situé dans un complexe de logements sociaux et créer un espace pour la communauté qui correspondait à un grand besoin. La communauté souhaitait un espace sûr et fonctionnel permettant d'accueillir des services publics nécessaires. Le processus d'engagement a non seulement impliqué une co-création mais il a aussi contribué à développer les compétences locales grâce à l'extension des pouvoirs de la communauté. Les résident·e·s ont obtenu un pouvoir de décision finale quant à la détermination des modifications en matière de conception physique, au développement du plan d'ensemble et à l'élaboration d'une approche par étape visant la réutilisation adaptée et durable du commissariat.



Le "Sky-o-swale®", une innovation en matière de construction écologique brevetée par les jeunes de KGO dans le cadre de l'initiative "Community.Design.Initiative". Source de l'image :[East Scarborough Storefront Website](#)

L'ancien commissariat de police a été transformé en un espace de communauté dynamique avec des salles de réunion, une cuisine partagée, une infrastructure écologique. Cela illustre le succès de cette initiative de conception participative. Ce processus a encouragé de nouveaux investissements publics, un engagement actif de la communauté et la formation d'organisations de la société civile durables dédiées à la promotion des opportunités à East Scarborough. Le succès de ce projet a contribué à la désignation du quartier comme site de renouvellement du quartier Tower, ce qui a permis de donner plus de pouvoir aux résidents dans le cadre d'initiatives de conception dirigées par la communauté et d'influencer des approches plus larges du développement de communauté et de l'essor économique dans les quartiers Zones d'amélioration de Toronto.

Informations complémentaires

- [How a community-led design initiative in Toronto is redefining neighborhood revitalization from the bottom-up](#)
- [The City of Toronto: Neighbourhood Improvement Area Profiles](#)
- [East Scarborough Storefront](#)

La Consultation de communauté pour la qualité de vie (Community Consultation For Quality Of Life, CCQoL) - Urban Rooms

Reading, Cardiff, Édimbourg, Belfast, Royaume-Uni
Juillet 2021 - Décembre 2023

Membre du groupe de travail impliqué: Flora Samuel

La Consultation de communauté pour la qualité de vie - Urban Rooms est une initiative de recherche menée en collaboration avec des universités à Reading, Cardiff, Édimbourg et Belfast. Le projet vise à développer un modèle cartographique d'engagement de la communauté, à la fois en ligne et en présence, à travers le Royaume-Uni. L'accent est placé sur l'expérimentation de différentes méthodes d'engagement de la communauté : la cartographie digitale, des Urban Rooms (locaux urbains) et la sensibilisation de la communauté pour adresser les questions de consultation relatives à l'urbanisme. L'objectif majeur est ici de permettre aux personnes de contribuer à l'élaboration des cartes digitales, de mesurer et d'évaluer l'impact des changements du quartier, et de promouvoir l'usage des cartes et des données ouvertes dans le cadre des prises de décision démocratiques d'urbanisme.

Chaque ville test (Reading, Édimbourg, Cardiff et Belfast) se concentre sur un thème spécifique adapté à son contexte et à sa communauté propres. À Cardiff, le projet a mis en place une Urban Room nommée « Les voix de la communauté de Cardiff » à Grange Pavilion, dans le quartier de Grangetown. Les Urban Rooms sont des lieux de collaboration, elles permettent aux animateur-ice-s de communiquer avec les individus, les groupes et les organisations pour prendre des décisions relatives à cette localité. Sont privilégiées les questions de santé et de bien-être, de logement, d'espaces publics, d'environnement naturel et de jeunesse, en accord avec les six principes de la Fondation Qualité de vie favorisant la planification de lieux meilleurs.



Urban Room pilot, 2019. Photographé par Ruth Ward. Source d'image : [Neighbourhood index - Croydon Urban Room](#).

Les participant·e-s étaient invité·e-s à contribuer à des exercices de cartographie numérique, à identifier les caractéristiques clés de leur quartier quant à la santé et au bien-être. Des séances d'information par thème ont été organisées afin d'obtenir des retours pour la conception des processus de consultation publique. Les parties prenantes principales de l'organisation de Urban Room et des sessions étaient constituées d'un ensemble divers d'entités : des groupes locaux de consultation, des animateur·ices sociaux·les, des urbanistes, les autorités locales, des organisations artistiques, des établissements scolaires, des associations pour le logement et des organisations de la société civile. Le processus d'engagement de la communauté a commencé dès la création du projet et des interactions continues ont conduit à des ateliers avec les Urbanistes de Cardiff pour renforcer l'engagement dans des quartiers multiculturels comme Grangetown. L'urbaniste en chef de Cardiff s'est engagé à élaborer un « Plan d'occupation » de concert avec les habitant·e-s de Grangetown afin d'assurer que la communauté puisse s'exprimer avec force lors des aménagements futurs.

Informations complémentaires

- [Community Consultation for Quality of Life](#)
- [Community Voices Cardiff](#)
- [Not 'Hard To Reach'...The Community Voices Cardiff Local Report](#)

www.demnext.org

www.demnext.substack.com

assemblyguide.demnext.org

assemblyguide.demnext.org

demnext.org/projects/cities

DemocracyNext